inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue semestrielle n° 90
novembre 1994, 23e année

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **500 FB (prix spécial)**.

— **ACTES DU PREMIER CONGRES EUROPEEN SUR LES PHENOMENES AERIENS ANORMAUX**, (éd. SOBEPS); un volume de plus de 200 pages qui reprend les interventions faites lors de ce congrès qui s'est tenu à Bruxelles (SOBEPS) en novembre 1988; un tour d'horizon des recherches de pointe en ufologie par des spécialistes de la plupart des pays européens, des U.S.A. et de l'U.R.S.S. — **850 FB**.

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES**, de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **500 FB**.

— **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); un « classique » de l'ufologie française, récemment réédité — **395 FB**.

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?**, de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **425 FB**.

LE PIN'S DE LA SOBEPS EST ARRIVE

On nous le réclamait depuis longtemps : il est enfin là !

Une superbe épinglette en cinq couleurs (grand feu, c'est-à-dire la plus haute qualité), grand format (35 mm de large), que vous ne pouvez manquer d'acquérir.

Si vous voulez aider la SOBEPS en vous faisant plaisir, voilà le moyen tout trouvé. Complétez votre propre collection (ou celles de vos enfants et petits-enfants) en réservant dès à présent votre/vos exemplaires.

Son prix : 350 FB (ou 65 FF)
1000 FB (ou 180 FF) pour 3 exemplaires

Ci-contre : le pin's SOBEPS en taille réelle.



Pour recevoir votre commande (livrée sous enveloppe spéciale), veuillez effectuer votre virement/versement à son compte bancaire n° 210-0222255-80 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou encore au CCP n° 000-0316209-86. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire mais avec les frais à votre charge.

inforespace

Organe de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux, asbl
Avenue Paul Janson, 74
B - 1070 Bruxelles
Téléphone : 32 - 2 - 524.28.48 (rép./enr.), 32 - 2 - 525.04.04 (mercredi et samedi)
Téléfax : 32 - 2 - 520.73.93

Président : Michel Bougard
Secrétaire Général : Lucien Clerebaut
Trésorier : Christian Lonchay
Conception et réalisation : Lucien Clerebaut, Philippe Paquot, Marc Valckenaers, Godelieve Van Overmeire
Editeur responsable : Lucien Clerebaut

Imprimerie Pesesse - Haine-St-Pierre

Sommaire

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Editorial

"Il y a des voeux pieux, des projets fous ou désespérés, parfois tout simplement la tristesse de voir l'objet de ses recherches partir en déliquescence progressive. Le temps peut quelquefois être un allié précieux pour ceux qui ont la détermination d'aller au bout des choses parce qu'ils ont foi en l'oeuvre entreprise."

Pardon pour l'auto-citation, mais voilà ce que j'écrivais en novembre 1989, dans l'éditorial du n° 77 d'*Inforespace*, quelques jours avant que déferle la "vague belge". Tous ceux qui cherchent, c'est-à-dire ceux qui n'ont aucune vérité toute faite à proposer, ni aucun dogme pour se reposer l'esprit, sont amenés à rencontrer ce découragement cyclique et quelquefois dévastateur.

Et puis, alors que l'objet même de sa quête semble à tout jamais inaccessible, une voie nouvelle, insoupçonnée, peut soudain apparaître. Notre "vague belge" est un de ces événements majeurs. Elle nous a apporté une moisson de données ufologiques sans précédent. La quantité et la qualité des informations recueillies n'a en effet sans doute pas d'équivalent dans l'histoire du problème des OVNI.

Un tel ensemble devait immanquablement intéresser quelques esprits ouverts, libres de tout préjugé, courageux parfois, honnêtes certainement. Le général Wilfried De Brouwer et la philosophe des sciences Isabelle Stengers sont de ceux-là.

Grâce à tous ceux qui ont accepté de réfléchir sur cette énigme non résolue, et devant le constat que personne ne voulait aller (officiellement, du moins) plus loin dans les moyens à mettre en jeu pour en savoir plus, nous avons décidé de publier un second tome à *Vague d'OVNI sur la Belgique*. Mieux documenté que le premier, plus réfléchi par le recul que nous avons pris par rapport aux événements, cet ouvrage a été préparé pour qu'il soit un plaidoyer pour une recherche ouverte, plaçant même le débat dans un réel cadre démocratique.

Soyons sincères : cette publication n'a connu qu'un succès d'estime, environ un seul lecteur du premier tome sur quatre s'étant décidé à en prendre connaissance. Je ne cacherai pas notre déception. Notre crainte aussi : celle de voir une nouvelle chape de plomb recouvrir les quelques ouvertures qui avaient pu se dessiner grâce à notre action depuis 1989.

Quelques indices semblent en effet indiquer le retour d'un certain obscurantisme "ovniphobique". Ainsi l'article signé par Pierre Magain dans la revue *Athena* (n° 102, juin 1994, pp. 4-7). Cet astronome de Liège jette là aux orties ce qui devrait être le leitmotiv de son métier : la méthode scientifique. Voilà quelqu'un qui, fort de sa seule (petite) expérience personnelle, généralise à tout crin. C'est de la science au rabais qu'on nous propose là, avec un chercheur qui abuse de son statut ("chercheur au F.N.R.S.") pour débiter des naïvetés incroyables (l'OVNI de la vague belge était un AWACS qui a sillonné silencieusement et au ras du sol une bonne partie de la Belgique pendant plus d'un an) et pour tomber dans le travers qu'il veut dénoncer : le témoignage humain ne vaut rien sauf quand c'est celui d'un jeune universitaire orgueilleux qui croit pouvoir réduire la problématique OVNI à une banale erreur de perception dont lui-même fut la victime. Affligeant!

L'autre commentaire nous vient du météorologiste au catogan, Alain Gillot-Pétré. Dans son récent livre (*Les charlatans du ciel*, éd. Michel Lafont, 1994), cet homme plus habitué à fréquenter les stars que les étoiles, a un jugement catégorique à notre propos : *"Quand un ufologue parle des OVNI, il se raconte davantage qu'il n'énonce des faits"* (p. 194). Le chantre de la pluie et du beau temps sur TF-1 va plus loin : si les ufologues ne parviennent pas à démontrer la réalité des OVNI, *"qu'ils se taisent!"* (p. 196).

Voilà le débat démocratique tel que le conçoivent ces "scientifiques" : "nous qui connaissons la Réalité des choses, nous qui sommes les gardiens de la Raison, et qui disons Vrai, nous sommes les seuls à pouvoir parler et à vous expliquer, ignorants que vous êtes, ce que vous avez vu". Ignoble!

A quelques jours d'entamer une nouvelle année, je vous présente, au nom de tous les collaborateurs de la SOBEPS, nos plus sincères voeux de réussite et de bonheur. Avec l'espoir que nous continuerons à être nombreux à mener ce combat sans cesse renouvelé : faire accéder l'ufologie au statut d'activité scientifique à part entière, n'en déplaise aux empêcheurs de penser librement, sectaires, dogmatiques et pontifiant scientistes.

Michel Bougard,
Président.

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS

En 1995, nous vous proposons deux numéros de la revue *INFORESPACE* (n° 91 et 92) aux conditions suivantes :

Cotisation membre	Belgique	France	autres pays
d'honneur	1500 FB	260 FF	1600 FB
ordinaire	1000 FB	180 FF	1100 FB

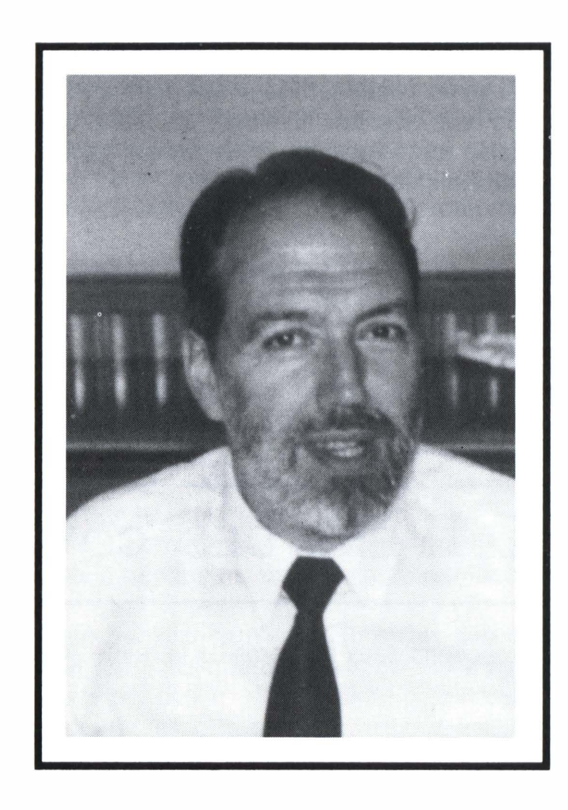
Pour ceux qui choisiront la formule de cotisation de membre d'honneur, nous rappelons qu'il s'agit là de la seule formule qui donne droit à une carte de membre.

Tout versement est à effectuer au compte bancaire n" **210-0222255-80** de la SOBEPS, ou à son CCP n" **000-0316209-86**, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles. Utilisez si possible le bulletin de versement ci-joint.

Pour la France et le Canada, nous vous rappelons que le règlement doit se faire uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire MAIS AVEC LES FRAIS DE TRANSFERT BANCAIRE A VOTRE CHARGE.

In Memoriam

François Verhoeven



Y a-t-il un quelconque univers parallèle où les ufologues défunts ont le plaisir de se retrouver? Si c'est le cas, mon cher François, tu dois être aujourd'hui le plus heureux des hommes, toi qui pourrais ainsi discuter à l'infini avec Hynek et Aimé Michel. Mais tu aurais souri à une telle éventualité.

Et c'est bien ton sourire qui va nous manquer le plus. Tu avais débarqué un jour dans les bureaux de la SOBEPS. Nous nous installions alors dans nos nouveaux locaux de l'avenue Paul Janson. Dès le départ, tu mis la main à la pâte

et depuis lors, à chaque coup dur et chaque fois qu'un projet requérait des bonnes volontés, nous savions que nous pouvions compter sur toi. Jamais tu n'as rechigné à la moindre tâche, et nous savons tous combien participer à la dynamique d'une asbl requiert des dons divers.

Parce que tu croyais en notre idéal, tu fus toujours prêt lorsqu'il s'agissait de préparer notre revue, à t'occuper de travaux de secrétariat, à assurer la mise en place d'expositions et de conférences. Chaque fois, tu nous aidais avec ton sourire ineffable et cette gentillesse qu'on reconnaît chez les hommes naturellement bons et sages.

Nous nous souviendrons toujours de ces discussions inénarrables où, par ta formation de chimiste, tu dissertais avec humour sur les vertus du café et de la meilleure façon d'y mélanger sucre et lait.

Très rapidement, l'assemblée générale de la SOBEPS accepta de te compter comme membre effectif de notre Société, et ce fut avec clairvoyance et compréhension que tu participas à la gestion de la SOBEPS.

Voici à peine un an, au retour de vacances en Suisse, les premiers signes du mal qui vient de t'emporter se firent sentir. Une fois de plus, ta lucidité te fit comprendre qu'il y aurait bientôt une issue fatale à cette "longue et pénible maladie". Courageusement, tu affrontas les thérapies proposées et tu fis face aux souffrances. Jusqu'au bout tu affrontas l'inéluctable, préparant les tiens et tes amis, avec ce sang-froid et cette sagesse que nous t'enviions tant. Jusqu'à ton dernier soupir tu as gardé ta fermeté paisible.

Après ta mort, tu as voulu que les atomes de ton corps, ces molécules qui t'avaient permis de tenir jusqu'à cette journée d'août, rejoignent le cosmos, et dans leur dispersion au sein de notre petit coin d'univers, qu'elles puissent recommencer, ailleurs et autrement, à entretenir le grand cycle universel de la perennité de la matière, seule certitude qui t'accompagna jusqu'au bout.

Sois remercié éternellement, François, pour tout ce que tu nous apportas.

Nos enquêtes

COUILLET, 24 février 1990

L'observation de Rudy D.R., assistant social à Couillet, bien que datant d'il y a quatre ans, au plein milieu de la "vague", semblait assez intéressante pour mériter une enquête, à cause du lieu : vraiment en centre urbain, à cause de la faible distance : 200 mètres environ des témoins, à cause du temps aussi : il faisait exécrable et parce qu'il y avait trois témoins, peut-être plus même. C'est Vincent Crevieaux, nouveau venu parmi les enquêteurs, mais très compétent, qui s'est dévoué pour nous fournir un rapport consciencieux et bien ficelé.

L'observation se situe donc à Couillet, le samedi 24 février 1990 vers 19 heures. Couillet est une région de grande concentration industrielle, il y a notamment les usines Solvay pour le traitement de la soude, et, à quelques coudées, les Câbleries de Charleroi à Marcinelle, La Fabrique de Fer et Hainaut-Sambre à Marchienne-au-Pont : industries lourdes métallurgiques. A une petite dizaine de kilomètres au nord se trouve l'aéroport de Gosselies.
Ce samedi soir donc, les trois témoins se trouvaient réunis dans le même véhicule, dont Rudy D.R. était le conducteur.

Le père de Rudy attira le premier l'attention des deux autres témoins sur un phénomène lumineux dans le ciel. La maman était assise sur la banquette arrière : ceci a toute son importance.

Les témoins revenaient des courses dans un supermarché et étaient pressés de rentrer chez eux: le temps était très venteux et Mme D.R. redoutait des problèmes au toit de la maison. Le vent fort allait vers la tempête et il pleuvait.

C'est au moment de tourner dans la rue où ils sont domiciliés, qu'ils observent le phénomène. Rudy D.R. s'est arrêté sur le bas-côté pour pouvoir mieux observer. Il était alors environ 19h20. Rudy raconte : "J'ai stoppé la voiture dans le virage, au risque d'avoir un accident. Ayant baissé la vitre de mon côté, j'ai vu un ensemble lumineux de plusieurs couleurs. Trois d'entre elles, blanches et beaucoup plus puissantes que les autres, déterminaient les coins d'un triangle. Les autres lumières disposées d'une façon anarchique, étaient principalement bleues et vertes. Il y avait aussi une lumière rouge près du centre de l'objet mais je ne saurais pas dire si elle était fixe ou si elle pulsait. Les lumières bleues et vertes, scintillaient ou clignotaient et d'autres encore étaient fixes.

La vision de cet objet m'a d'abord fait penser à un Boeing 747 qui décollait, car l'objet avait l'air aussi grand que cela. Mais étant l'altitude assez basse et l'immobilité, cela m'est rapidement apparu comme impossible. Je ne me rappelle pas avoir vu de masse porteuse à ces lumières, ce sont les lumières qui définissaient la forme triangulaire de l'objet. Je n'ai entendu aucun bruit, mais je précise toutefois que le vent était assez fort et que si l'objet émettait un son quelconque, le son aurait probablement été masqué par le bruit du vent. C'était très brillant, comme un sapin de Noël illuminé et très grand, je dirais même majestueux.

J'ai alors redémarré pour essayer de mieux voir l'objet et me suis rendu au bas de la rue, au pied de l'église et où se trouve un terrain de football, ce qui nous aurait permis d'avoir une vue plus dégagée. Le temps de descendre la rue et de me poster au pied de l'église, soit environ une centaine de mètres, l'objet avait disparu. J'ai donc déposé mes parents à la maison et suis directement reparti dans le quartier espérant revoir l'objet, mais en vain.

L'altitude est assez difficile à déterminer, mais je dirais environ une cinquantaine de mètres et la distance qui nous séparait de l'objet devait être de l'ordre de 150 mètres."

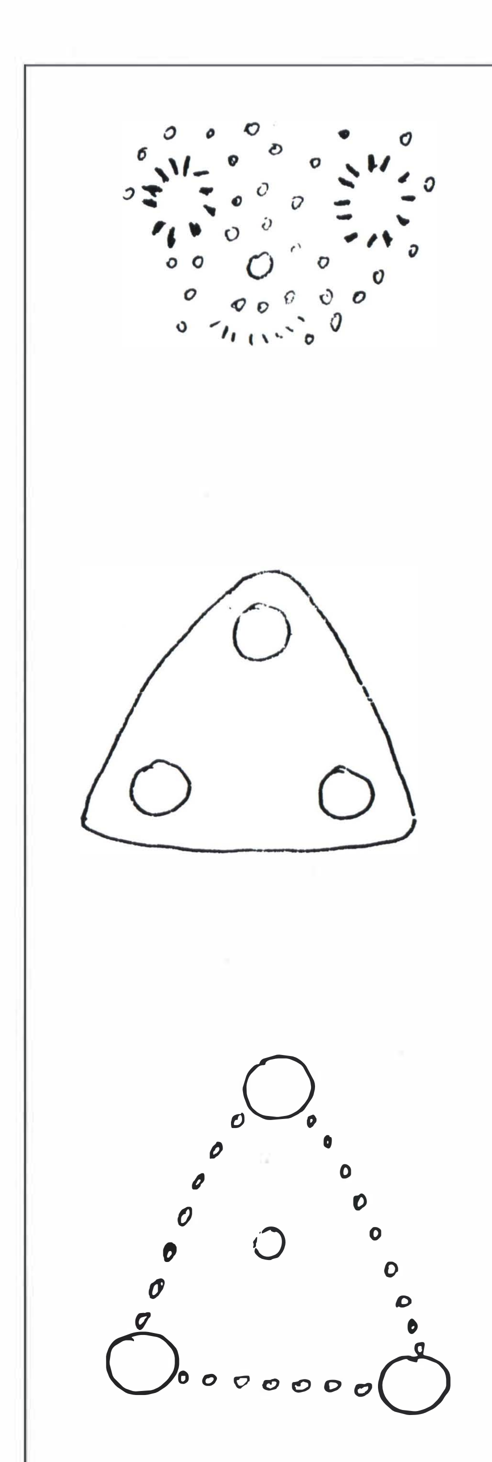
Mme D.R. précise : "Je crois que finalement, c'est moi qui ai vu l'objet le plus longtemps, parce que j'étais assise à l'arrière, et j'ai donc pu encore observer par la vitre arrière alors que nous redémarrions. Dès que mon mari a dit qu'il y avait quelque chose dans le ciel, mon regard s'est tout de suite porté dans la direction qu'il indiquait. J'ai vu alors des lampes formant un triangle la pointe vers le haut, avec un très gros phare de couleur blanche à chaque extrémité, et entre les blanches, d'autres qui scintillaient. Au centre il y avait une sorte de gyrophare, mais je ne saurais vous dire s'il était rouge ou vert. Toutes les petites lampes reliaient les grosses situées aux pointes et scintillaient. Quand ils ont décidé de redémarrer, j'ai continué à voir l'objet car je me suis retournée pour l'observer par la vitre arrière de la voiture. A aucun moment je n'ai vu cet engin se mettre en mouvement. Je ne sais pas du tout ce qu'il est devenu. Je suis formelle : s'il avait bougé je l'aurais vu. Or, rien de tout cela ne s'est produit, il a tout simplement disparu.

Quelques jours après je suis allée chez la coiffeuse qui habite au bas de la rue et je lui ai raconté ce que nous avions vu. Elle m'a répondu : "je suis bien contente que vous me dites cela, parce que mon mari m'a prise pour une folle". Elle avait vu le même jour, de la fenêtre de sa chambre, un engin similaire au-dessus du terrain de football."

Et M. D.R. père renchérit : "Je l'ai vu le premier, car nous arrivions de face. C'étaient trois lampes énormes. Je n'ai pas vu de lampes scintillantes. J'ai également vu la masse porteuse de l'objet, assez importante. Moi, j'estime son altitude à 30 ou 40 mètres. Il était totalement immobile. J'étais tellement surpris que j'ai dit : "Il y a quelque chose dans le ciel." Mon fils a alors tourné et je n'ai plus rien vu. J'aurais voulu qu'il fasse marche arrière, mais il a préféré descendre la rue."

Les témoins s'en veulent un peu d'avoir voulu changer de position d'observation et pensent que s'ils étaient restés sur le premier point, ils auraient pu savoir comment était parti l'objet.

Officieusement la coiffeuse citée a bien confirmé à l'enquêteur son observation, mais pour des raisons reliées directement à l'exploitation de son commerce elle préfère ne pas officialiser son observation.



Observation de Couillet, le 24 février 90. Les trois témoins perçoivent le phénomène d'une façon différente. De haut en bas : Rudy De R., Claude De R., Mme De R.

Chaque témoin a fait un croquis de ce qu'il a vu et nous retiendrons que pour le père il y avait une masse porteuse triangulaire avec trois gros phares blancs, pour la mère il y avait des lumières de toutes les couleurs reliant les phares blancs et formant un triangle tandis que pour Rudy, il y avait des phares blancs et une multitude de lumières multicolores posées de façon anarchique à l'intérieur de la figure triangulaire suggérée par les phares blancs.

AUDERGHEM, 22 mars 1991

Cette observation a eu lieu en plein dans le regain de la vague. Elle nous a été signalée par l'un de nos membres et concerne une personne habitant Auderghem (Bruxelles) près du Rouge Cloître et du jardin Massart de l'ULB, non loin de Val Duchesse. C'est notre collaborateur Franck Boitte qui s'est chargé de l'enquête.

M. D.K. en cette nuit, entre 02h45 et 02h50 se trouve au lit et dort. Dans le lit, disposé parallèlement à la fenêtre M. D.K. occupe la place la plus rapprochée de celle-ci. Sans qu'il sache exactement pourquoi, il est réveillé "par une impression de présence" et jette un coup d'oeil machinal en direction de la fenêtre. Il n'est pas sujet à avoir des insomnies. Dans la position où il se trouve, il n'a qu'une vue assez réduite sur l'extérieur car son champ de vision est limité par la façade de la maison d'en face. Il est surpris de constater qu'aucune étoile n'est visible. Il se lève et va à la fenêtre fermée dont il écarte les rideaux.

Très bas, au ras des toits, il aperçoit une forme d'allure généralement rectangulaire dont l'avant est caché par le faîte de la maison d'en face (hauteur estimée de la maison : 13 mètres). Cette forme sombre défile très lentement en paraissant suivre une trajectoire inclinée, en descente vers la vallée de la Woluwe, comme si elle suivait le relief du sol.

Sur sa face ventrale le témoin croit distinguer des pièces rapportées irrégulièrement disposées, sortes de plaques ou casemates cubiques, de couleur plus claire que le reste de la surface.

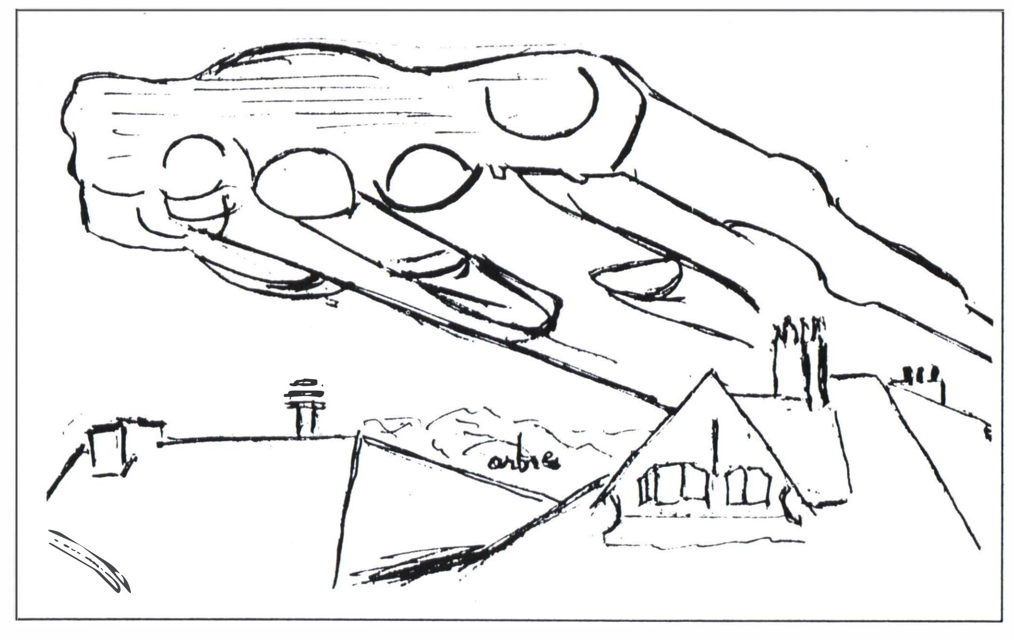
L' "objet, qui n'a pas une forme connue selon nos techniques" présente une épaisseur, mais nulle part, ni lumière, ni halo. Par contre, on entend un sifflement continu "comme des ultrasons proches des fréquences ultra-auditives ou hyperfréquences au delà des 12 KHz" déclare-t-il (il est ingénieur électronicien et a souvent l'occasion d'étudier des sons modulés dans le cadre de sa profession).

Voulant réveiller son épouse, il constate non seulement qu'elle semble profondément endormie, mais en plus qu'il est incapable de faire un mouvement, fait qu'il attribue au sifflement.

Pour se persuader qu'il n'est pas en train de rêver, il se pince et effectue quelques calculs mentaux simples (3x36, 12+6x15, etc.).

Entre-temps l'engin continue à défiler avec une majestueuse lenteur et parvenu à l'autoroute aborde un virage vers la gauche pour en suivre le tracé. Le sifflement cesse d'être audible et le témoin redevient libre de ses mouvements.

Il est à ce moment partagé entre différents sentiments contradictoires : alerter sa femme (mais : elle va lui demander pourquoi me réveilles-tu pour une c...?), aller chercher un appareil photo (mais : "gris sur fond de ciel étoilé ça ne donnera rien") et continuer à observer, ce qu'il finit par décider de faire.



Observation à Auderghem, le 22 mars 91. Un énorme objet sombre qui émet un sifflement.

Il sort de sa chambre et accède à un petit couloir d'où, à l'aide d'une perche, il dégage une trappe qui cache un escalier mécanique escamotable. Il en grimpe les marches et accède au petit atelier en soupente qui lui sert de rangement à son matériel de radioamateur ainsi qu'accessoirement à son fils, puis sur une terrasse d'où la vue est très dégagée.

L'enquêteur a compté qu'il faut au minimum 20 secondes pour réaliser ces différentes opérations.

Suit maintenant la seconde phase de cette observation :

Il n'y a plus de sifflement et l'objet continue à s'éloigner vers l'ESE en présentant un profil de trois quarts. L'éloignement ne permet pas de distinguer de nouveaux détails. Le témoin détourne son attention sur sa droite, puis à nouveau vers l' "engin" qui subitement a disparu sans qu'il puisse savoir s'il est caché ou non par les éléments du paysage.

Le témoin ne fait part de cet incident ni à sa femme, ni à ses enfants. Il est troublé d'apprendre par la presse des jours suivants que de nombreuses observations ont eu lieu à Wavre, La Louvière et dans le Brabant wallon.

C'est à l'occasion d'une rencontre entre amis qu'il fit part de son observation, vu que la conversation s'était portée sur le sujet.

Après l'enquête, les dimensions estimées de l'objet sont de 15 à 22 mètres de large pour au moins 30 mètres de long, la couleur générale en était gris anthracite avec des zones gris clair. La vitesse était de moins de 20 km/h, l'élévation de 25 mètres.

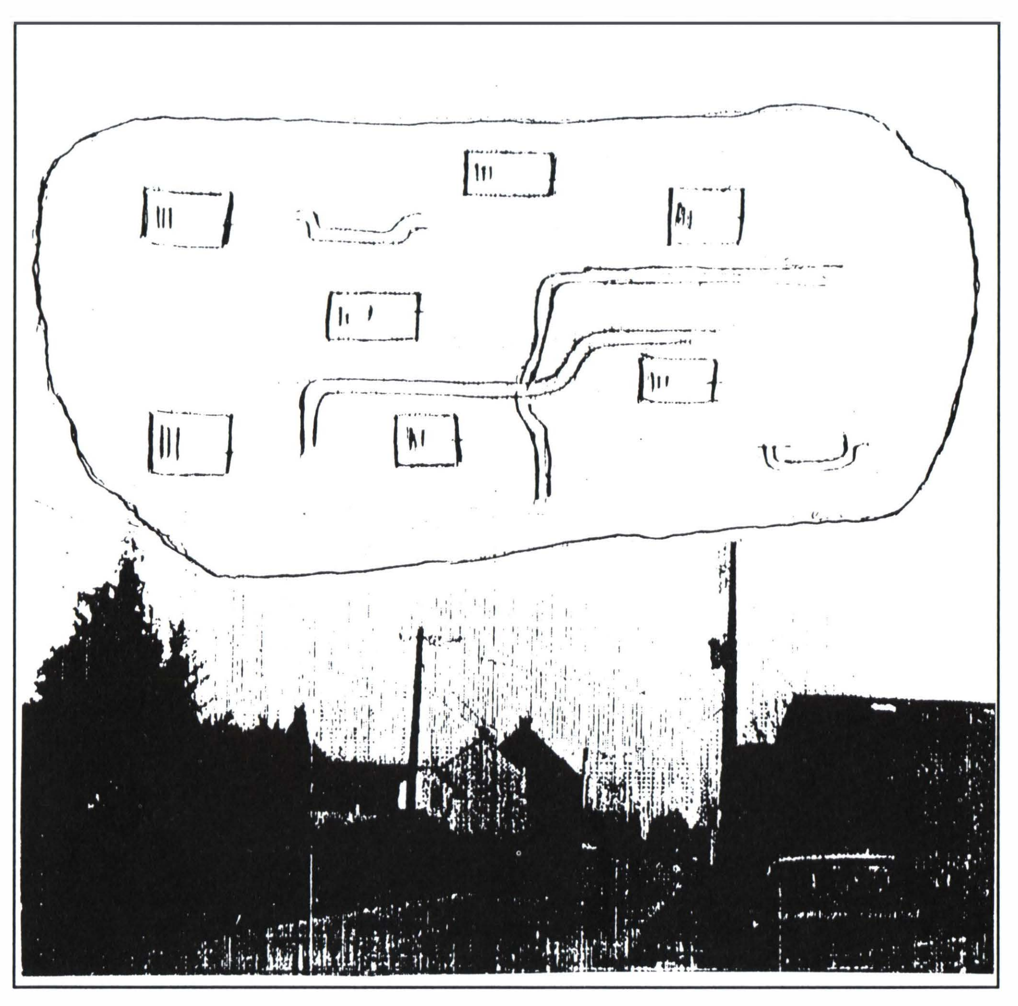
ERBISOEUL, 5 décembre 1991.

Quelle observation remarquable que celle-ci, mettant en scène au moins neuf objets distincts ainsi que des dizaines de boules de lumière, le tout observé par cinq témoins. L'enquête minutieuse a été menée par Michel Renglet et le texte ci-après est directement emprunté à son rapport.

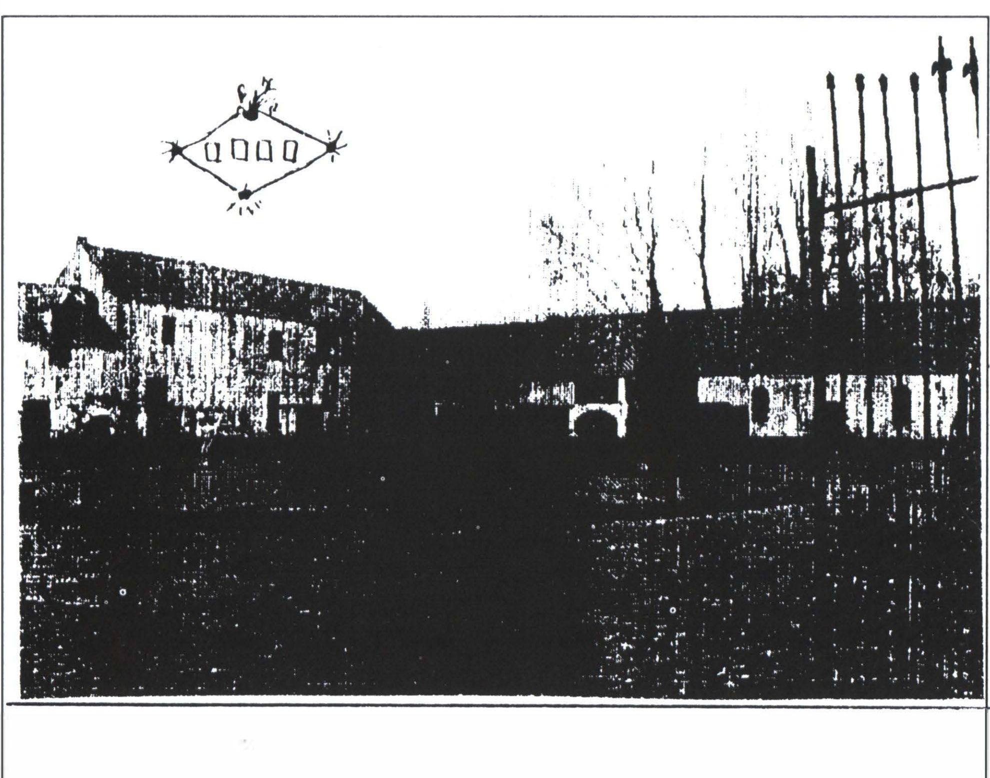
Erbisoeul fait partie de l'entité de Jurbise; la région où toutes les observations se sont déroulées est de relief tout à fait plat, où les champs de culture alternent avec des zones d'agglomération rurale et des quartiers résidentiels. Le grand quartier général de l'OTAN (SHAPE) se trouve à 7 km au SE de la zone survolée, l'aérodrome militaire de Chièvres qui dessert le SHAPE est à 6 km au NNW. A 3 km au NE, un important réseau d'antennes de BELGACOM pour la réception de télex en ondes courtes est progressivement abandonné au profit des liaisons par satellite. La région est traversée par la ligne de chemin de fer Bruxelles-Mons-Paris, et au voisinage de la ferme de M. D. des étangs et des zones marécageuses s'étalent sur quelques hectares.

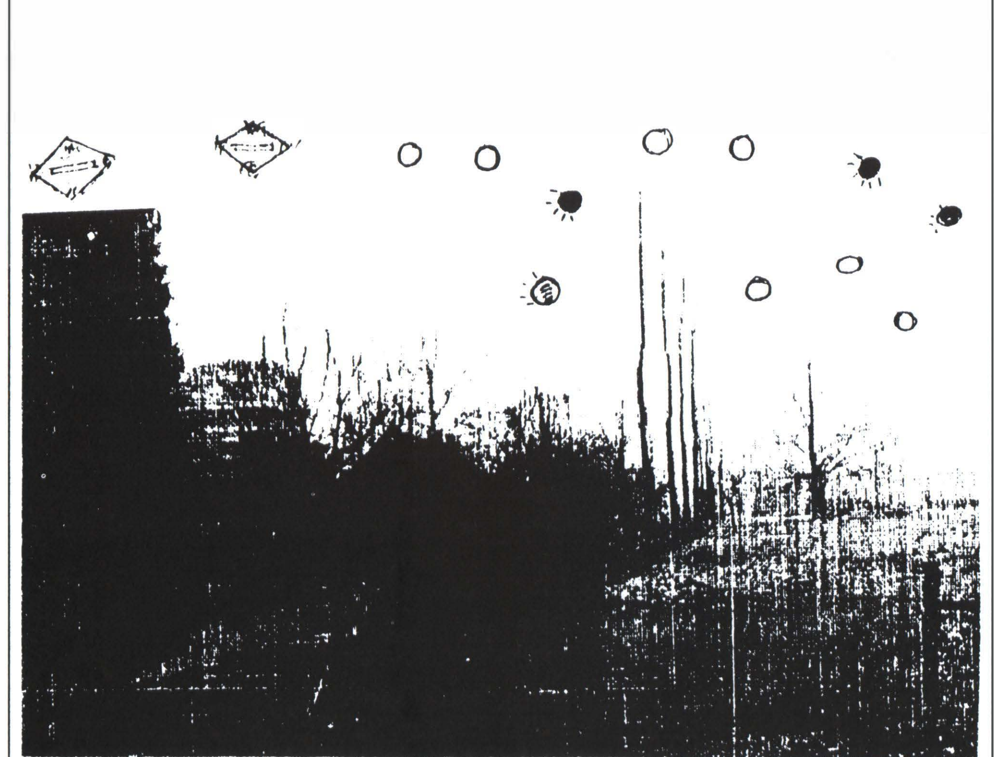
La période d'observation est exceptionnellement longue. Elle débute vers 18h10 pour ne finir qu'aux environs de 19h30. C'est d'abord Mme L. et sa fille de 15 ans qui observent des phénomènes inhabituels sur leur trajet entre Mons et Ath, ensuite y sont associés M. D., Mme D. et son fils, dans la cour de la ferme de M.D. La soirée était très froide, le ciel bien dégagé.

Le jeudi 5 décembre 1991, peu après 18h, Mme L. revient de Mons par la RN56 Mons-Ath accompagnée de sa fille Isabelle. Alors que la voiture atteint le plateau des Bruyères proche d'Erbisoeul, Mme L. remarque devant elle dans la direction du NW la présence dans le ciel d'une lumière inhabituelle. Elle aime scruter le ciel à son domicile situé dans une zone bien dégagée et ce qu'elle montre à sa fille ne ressemble en rien à ce qu'elle observe habituellement dans le firmament. C'est comme une boule de Noël, plus gros qu'une étoile, de couleur rose, assez brillante et se déplaçant peu dans le ciel. La circulation à cette heure de retour est dense sur la route à deux bandes et Mme L. doit se préoccuper de la conduite de sa voiture. Arrivée à Jurbise, après avoir franchi le large pont au-dessus de la ligne de chemin de fer Mons-Bruxelles, Mme L. tourne à gauche s'engageant dans la rue des Anglais, étroite rue d'agglomération et perd de vue la boule lumineuse. Deux cents mètres plus loin elle gare son véhicule devant chez le boucher pour quelques achats, Isabelle est restée à bord, étudiant son examen d'anglais.



Observation à Erbisoeul, le 5 décembre 91.
Isabelle ne voit que la face inférieure "pleine de petites lumières et de tuyaux comme ceux d'une centrale, avec des coudes...". L'engin ne fait aucun bruit. On pourra estimer l'altitude de l'objet à quelques dizaines de mètres.





Observation à Erbisoeul, le 5 décembre 91. Neuf "platines" survolent la ferme, l'une après l'autre.

Levant alors les yeux de ses livres, elle voit passer un peu devant elle, fort bas dans le ciel, ce qu'elle prend pour un avion. Celui-ci vole donc du sud vers le nord, vers la direction où devait se trouver la boule lumineuse. Elle pense qu'il pourrait se diriger vers Chièvres. Isabelle ne voit de lui que la face inférieure "pleine de petites lumières et de tuyaux comme ceux d'une centrale, avec des coudes...". L'engin ne fait en passant aucun bruit, il vole lentement comme un oiseau qui plane. On pourrait estimer l'altitude à quelques dizaines de mètres mais Isabelle ne semble pas avoir conscience à ce moment-là de voir autre chose qu'un avion un peu étrange.

Peu après, Mme L. revient et remet le véhicule en route vers Erbisoeul. Elles doivent passer la ferme de M. D. et empruntent à la sortie de l'agglomération de Jurbise une petite route très étroite, parallèle à la ligne de chemin de fer. Dès qu'elle est sortie de l'agglomération par la rue Champs des Bois, à l'endroit où l'on découvre les champs à perte de vue, Mme L. doit garer l'auto sur la droite pour croiser une autre voiture. A ce moment elles voient toutes deux arriver au dessus d'elles trois "platines immenses", de la forme d'un losange. Cette impression de grandeur est surtout relative à l'une d'elles qui plane plus bas que les deux autres et passe au-dessus de la voiture.

Mme L. décrit ainsi ces objets "fabuleux" : on n'en distingue que la partie inférieure puisqu'ils volent quasi à l'aplomb de la position des témoins. On n'entend qu'un bruit assez faible comme celui d'une hotte de cuisine. La progression est lente. A la face inférieure de l'engin on distingue des lumières qui scintillent : elles sont rouges, vertes ou jaune-orange. A l'avant, deux faisceaux lumineux blancs sortent de l'engin comme s'il s'agissait de phares, mais les sources de lumière ne sont pas visibles : c'est comme si elles se trouvaient à l'intérieur de deux tubes opaques. Au centre de l'engin, dans le sens de la longueur, une large bande fluorescente reflète la lumière des sources périphériques scintillantes. Enfin, de part et d'autre de la grande bande blanche au milieu de l'engin on notera quatre grilles rectangulaires comme des "radiateurs".

Toute ébahie de ce qu'elle vient de voir Mme L. reprend sa route en direction de la ferme des D. "C'étaient de fameuses platines..." commente-t-elle encore, mais elle se sent incapable d'avancer des chiffres : peut-être grand comme un pignon de maison ?

La ferme D. est située à 200 m en retrait du Chemin de la Ferme. On y accède par une petite rue étroite, pavée, bordée à droite d'une vaste propriété partiellement boisée et à gauche d'une pâture. A gauche du porche d'entrée, une aire déserte sert de parking; c'est là que Mme L. gare son véhicule, laissant sa fille aller seule chercher le cahier d'anglais chez son amie. Notons encore derrière le parking les grands bâtiments d'une ancienne brasserie locale, flanqués de deux belles tourelles carrées en bois.

Attendant le retour de sa fille Mme L. repense à ce qu'elle a vu, tout en scrutant les cieux. C'est alors qu'elle voit arriver de l'ouest, par dessus le lotissement du Chemin de la Ferme, des boules de lumière rouge-pourpre ou blanche. Elle sort précipitamment de la voiture, rentre dans la cour de la ferme pour appeler sa fille : "ils sont là, ils sont là..." Alertés par les cris de

Mme L., Isabelle est ressortie accompagnée de Mme D. et du fils Yves.

Du perron, les quatre témoins aperçoivent un objet tournant et survolant la cour à basse altitude. Vu de dessous, il ressemble étrangement aux platines vues précédemment par Mme L. et Isabelle. Il fait aussi toujours ce même bruit caractéristique qui rappelle dans l'esprit de tous les témoins celui d'une hotte de cuisine. La vitesse de progression est plutôt faible. De profil, il a aussi une forme de losange avec des fenêtres.
Mme D. appelle son père avec insistance pour qu'il descende voir ce qui se passe. C'est qu'il en arrive encore de ces engins bizarres. M. W.D. confirme que le premier qu'il a vu, arrivait de la droite (direction sud) survolant les écuries pour se diriger ensuite vers la gare d'Erbisoeul, qui se trouve très près de la ferme. Il estime la hauteur à 50 ou 60 mètres se référant à la hauteur des grands peupliers (35 à 40 m) Quant à sa vitesse, elle est voisine de 15 km/h, presque du vol stationnaire à certains moments.

D'autres engins semblables arrivent encore venant du sud, ils passent parfois un peu derrière le bâtiment qui fait face aux témoins. On les voit alors de profil. Yves s'est muni d'une paire de jumelles avec lesquelles il observe les engins. Il voit des hublots rectangulaires et une vive lumière jaunâtre à l'intérieur. Aux jumelles, Yves la trouve si vive qu'il pense qu'elle est plutôt faite pour éblouir les curieux.

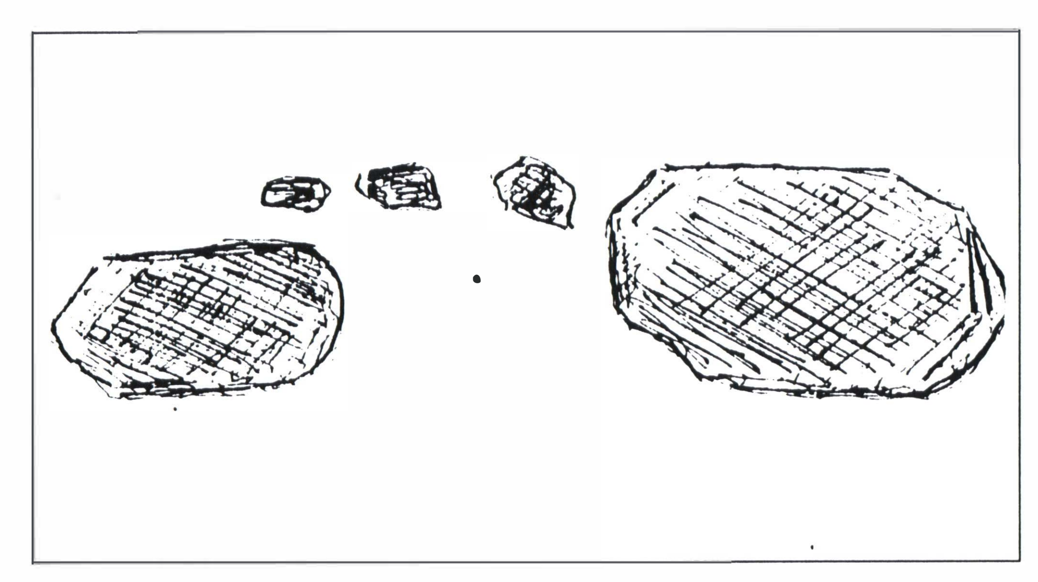
Nos cinq témoins vont rester là, sur le perron, dans la cour, sur le parking extérieur,... les yeux rivés vers le ciel, voyant là-bas de nombreuses boules colorées lumineuses plus hautes dans le ciel, 30 ou 40 peut-être, là, plus bas des engins gros comme des hélicoptères.

Sur le parking M. D. dit à son petit-fils : "si j'avais mon fusil, je pourrais les toucher facilement". Du parking Isabelle a remarqué que des boules descendent en se rapprochant et se transforment progressivement en objet semblable à ceux qu'elle a déjà observés. Les objets effectuent sans doute un virage au dessus des propriétés voisines avant de survoler la cour, les bâtiments de la ferme et le parking pour disparaître en direction de la gare. Le spectacle va durer jusque vers 19 h 30. M.D. n'est pas resté jusqu'au bout à cause du froid intense qui régnait. Mme D. qui ne sait que penser devant le nombre d'objets volants, se dit qu'il pourrait s'agir de manoeuvres militaires autour de la base de Chièvres. Elle connaît l'un ou l'autre officier dans cet aérodrome et décide d'appeler la base. On lui dément formellement que de quelconques manoeuvres soient en cours."

ZELLIK (Brabant), 31 août 1992

Il était aux environs de 19 heures ou 19h30 lorsque Mme V.U., en visite chez son cousin M. E.C. à Zellik, vit un phénomène bizarre en direction du nord-ouest où le soleil progressait lentement vers son coucher. Voici ce que M. Michel Bry a appris chez les témoins :

Du balcon, situé au 11e étage, où elle se trouvait, elle vit des quadrilatères irréguliers, sombres, mats, et très insolites. A son appel pressant devant ce phénomène, M. E.C. vint la rejoindre au balcon avec des jumelles. L'emploi de cet appareil ne fit rien apparaître de plus de la formation extrêmement bizarre, comportant cinq formes : une grande suivie de trois plus petites et à nouveau une plus grande. Les grandes avaient une dimension apparente de la main tendue à bout de bras, les petites celle du pouce.



Observation à Zellik, le 31 août 92. Des "plaques noires" immobiles dans le ciel.

Aucune structure n'était visible, l'ensemble ne fit aucun bruit et ne présenta aucun mouvement. Apparemment ces "plaques" n'avaient aucune épaisseur. Le ciel était clair, sans aucun nuage, il faisait encore jour. Du balcon on jouit habituellement d'une vue remarquable sur la région.

Le temps pour M. E.C. d'aller chercher son appareil photographique, afin d'immortaliser ce phénomène remarquable, mais tout à fait atypique, il avait disparu. M. E.C. a une très bonne perception visuelle qu'il utilise d'ailleurs pour peindre de remarquables tableaux.

Il a reproduit sur le croquis ce qu'il a observé en respectant rigoureusement les grandeurs relatives et en y ajoutant à titre de comparaison la grandeur apparente d'un avion de tourisme.

STREPY-BRACQUEGNIES, 2 février 1994.

L'institutrice, Mme G.M. ne se doutait pas, ce mercredi matin du 2 février 1994 qu'en sortant tranquillement de l'immeuble pour rejoindre l'école où elle enseigne, elle ferait une rencontre inattendue. Aux enquêteurs J. Dersin-L. Maetens, le témoin fit le récit suivant :

"Il est entre 07h15 et 07h18, je quitte mon domicile, à pied, pour gagner mon école située à environ un kilomètre. Comme d'habitude je regarde le ciel pour voir si nous allons avoir une belle journée. Le ciel est étoilé, bien dégagé, pas un seul nuage, pas de vent. Il fait frais et sec.

C'est ainsi que je m'aperçois qu'un phénomène lumineux se trouve juste au-dessus du chemin que je dois emprunter. Surprise, je ne pense pas à regarder où se trouve la Lune.

Le phénomène se trouve à environ 130 mètres de mon habitation et à 45 mètres de l'endroit où je suis. Je peux

estimer son altitude à environ 100 mètres (par rapport à la hauteur du poteau de l'éclairage public). Il est formé de 4 boules lumineuses bien rondes, trois blanches et une rouge. Je ne sais pourquoi, mais c'est surtout la boule rouge qui attire mon attention. Elles sont toutes de la même grandeur, cela fait 5 à 6mm de grosseur, à bout de bras.

De face, la boule rouge est à l'extrémité gauche. De dos, à l'extrémité droite. Les boules sont séparées de 1m à 1,20m l'une de l'autre, formant une ligne discontinue et l'ensemble à une longueur pouvant être estimée à 5m. Les boules blanches ont le blanc et la luminosité des ampoules électriques et la boule rouge a la couleur d'un feu rouge de signalisation routière. Le contour de ces boules est bien délimité, il n'y a pas de flou, les lumières ne sont pas pâles, un peu vives même.

Je continue à avancer, je suis "dans mes petits souliers". Je dois obligatoirement passer sous cet "objet" pour continuer ma route. Il règne un silence total, à tel point que lorsque je passe près de la maison de l'un de mes voisins, le chien se met à aboyer, ce qui m'effraie encore plus. (Le chien n'aboyait pas avant mon passage et s'est tu lorsque j'ai dépassé son territoire habituel). Le chemin est désert. J'ai très peur, et pourtant je continue à avancer, sans même avoir l'idée ou l'intention de sonner chez un voisin ou de retourner chez moi; mon seul objectif est d'avancer, de poursuivre mon chemin pour ne pas arriver en retard à l'école.

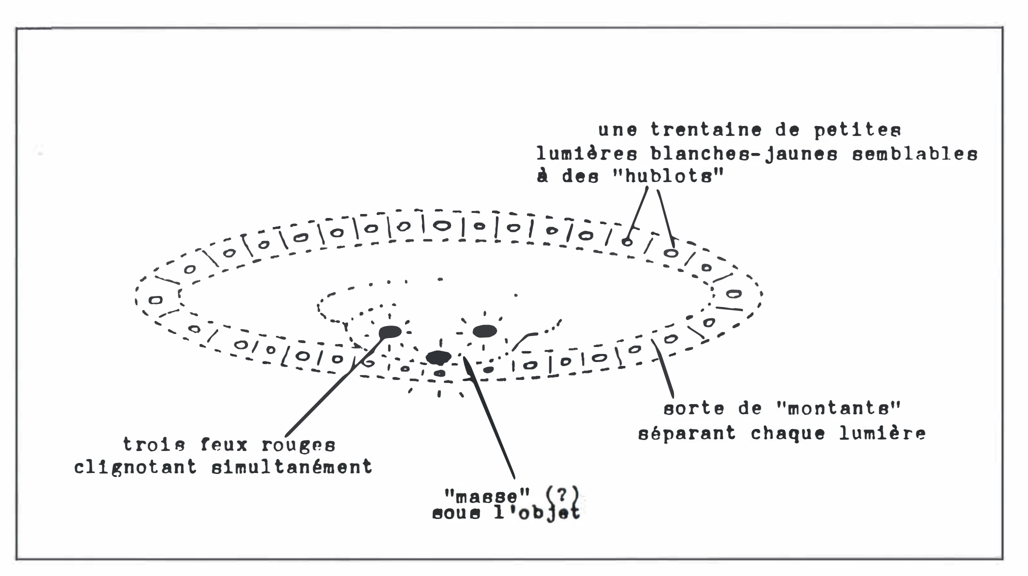
Depuis le début de l'observation, j'ai parcouru 100 mètres. Je suis maintenant sous l'engin, "j'ai la trouille de ma vie". Je ne peux rien observer d'autre que les 4 boules lumineuses, aucune structure, le noir entre chaque boule, rien ne semble les relier, et cependant, cela paraît faire un tout. Je ne ressens rien de plus qu'avant d'arriver sous l'engin, ni une chaleur, ni un froid, aucune vibration, je n'entends rien d'autre que le silence, aucune odeur n'est détectée, pas de fumée non plus. Je ne m'attarde pas du tout et continue à avancer, me retournant souvent pour voir si la chose ne me suit pas. Elle reste à la même place, immobile, toujours silencieuse.

Pendant toute l'observation, aucun changement dans l'intensité des lumières n'a été perçu. Arrivée au premier carrefour de la résidence, situé 100 mètres plus loin, je traverse le chemin et ensuite me retourne encore. Et là, plus rien, il a disparu pendant que je lui tournais le dos.

La durée totale de l'observation peut être estimée à cinq minutes, à partir du moment où j'ai aperçu le phénomène jusqu'au moment où il a disparu. Il était peut-être déjà là avant que je ne le voie, mais je ne peux l'affirmer. Je poursuivis mon chemin, me retournant de temps en temps pour surveiller si l'engin ne revient pas et ne me suit pas, mais plus rien. C'est avec grand soulagement que je suis rentrée dans ma classe, attendant mes premiers élèves.

ENSIVAL (Verviers) le 6 février 1994.

Revenons à cette affaire mentionnée dans les "nouvelles en bref" du numéro 89 d' *Inforespace* et dont le résumé estropiait l'enquête parfaite réalisée par M. Guy Bleser.



Observation à Ensival, le 6 février 94. Sous la couronne de hublots, trois feux rouges clignotent simultanément.

Le lieu de l'observation se situe en bordure de la grand-route reliant Verviers à Pepinster, elle suit le tracé de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Cologne, à 50 m. En face du domicile du témoin, Mme B., on trouve un terrain vague destiné à la construction de surfaces commerciales. A 100 mètres environ, dans la même direction coule la Vesdre en bordure de laquelle subsistent encore quelques bâtiments industriels.

Ce soir là, comme tous les soirs, vers 21h15 Mme B. sort le chien. Rentrant d'une courte promenade, elle rencontre sa voisine sur le pas de la porte. Alors que les deux dames sont occupées à deviser de sujets divers, Mme B. ressent la curieuse impression d'une présence au-dessus d'elle. Levant les yeux, elle remarque un étrange phénomène qu'elle fait aussitôt observer à sa voisine, laquelle ne peut retenir une exclamation de surprise.

A la verticale du terrain vague situé de l'autre côté de la route, à 70 mètres de distance environ, un "grand objet lumineux" de forme elliptique vole à très faible hauteur (entre 40 et 50 mètres) en direction de Lambermont (NNO) L'engin est constitué d'une sorte de couronne sur laquelle se trouve disposée une multitude de points lumineux de couleur blanc jaunâtre, semblables à des "hublots". Mme B. estime leur nombre à une trentaine. La lumière émise est assez forte. En outre, chaque point lumineux semble séparé de son voisin par une sorte de "montant", sans qu'il soit possible aux témoins de préciser davantage.

Nettement situés sous le "corps" de l'objet, trois feux rouges disposés en triangle clignotent assez rapidement de manière simultanée. Selon Mme B. ces trois feux pourraient suggérer la présence d'une "masse" solidaire de la face inférieure de l'engin et se détachant de celle-ci.

L'objet se déplace très lentement, à environ 30 km/h en ligne droite et s'éloigne vers le NNO sans émettre le moindre bruit. C'est la luminosité émise par le phénomène qui a attiré l'attention

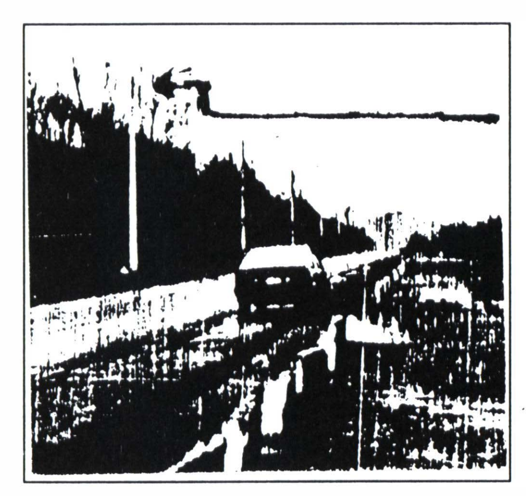
des témoins. Bien que cette luminosité soit assez forte, les détails du paysage ne semblent pas éclairés. Après 15 à 20 secondes d'observation, les témoins voient l'objet disparaître derrière les arbres situés sur les hauteurs de Lambermont.

Notons que c'est déjà le lendemain de l'observation que notre enquêteur a été sur place, et qu'il mérite nos plus vifs remerciements pour cette célérité.

GOSSELIES, 13 février 1994

Le dimanche 13 février 1994 entre 21h40 et 21h45 à Gosselies, rue Latérale, surélevée par rapport au Halage, par un froid de canard (-10 °C) et beaucoup de vent d'est montrant un ciel bien dégagé, M. et Mme S.A. reconduisent les parents à leur domicile. M. S.A. est à la place du passager, c'est son épouse qui conduit. M. Francis Frerard, notre enquêteur, a consigné l'observation dans son rapport d'enquête dont voici l'essentiel :

Arrivé à proximité du pont qui surplombe le canal Charleroi-Bruxelles, M. S.A. voit un losange venant à très basse altitude par dessus le canal. "J'aurais pu le toucher de la main si j'étais monté sur un poteau" dit-il. L'engin se dirige d'ouest en est. Toutes les voitures ralentissent et roulent très lentement sur la route. "Je regardais bêtement et voyait les lumières qui grossissaient. J'ai vu un losange avec quatre feux rouges fixes sur une masse sombre et un feu vert. J'ai continué à regarder pendant que ma femme essayait de faire demi-tour. C'est alors que le phare blanc, sur un des côtés s'est allumé projetant un cône lumineux vers le sol comme s'il cherchait quelque chose. A ce moment le feu vert a commencé à clignoter et l'engin a fait un bond vers le haut comme pour franchir un obstacle."



Observation à Gosselies, le 13 février 94. L'objet passe au-dessus du poteau d'éclairage et fait un bond pour disparaître derrière la butte.

Les témoins ont ensuite vainement essayé de retrouver l'objet qui avait disparu derrière la butte. Ils se sont dirigés vers la chaussée de Courcelles sur une hauteur, pour se rendre compte que l'engin avait disparu et ne se dirigeait pas vers l'aéroport de Gosselies, tout proche de 1500 mètres environ et ouvert jusqu'à 22 heures ce dimanche. Ils sont encore retournés sur les lieux mais n'ont plus rien vu.

Selon les témoins, l'objet était arrondi sur le dessus et était d'une coloration très très noire, d'un noir spécial disent-ils. M. S.A. a même pensé que les points lumineux rouges n'étaient pas accolés à l'engin même, ils étaient un peu en dehors de la structure compacte. L'objet se déplaçait très lentement à la vitesse du pas d'homme. S'il n'avait pas fait un bond vers le haut, il entrait dans la digue. Aucun bruit caractéristique d'avion, surtout à une altitude si basse, n'a été perçu.

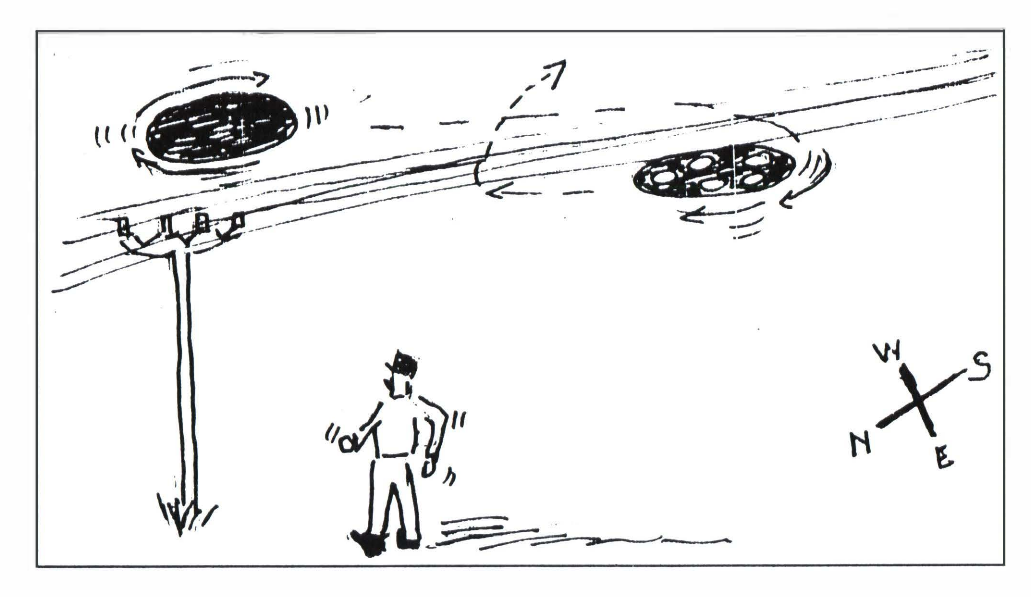
L'enquêteur a minutieusement mené son enquête et a pu déterminer que l'envergure de l'objet était d'environ 33 mètres, l'altitude constante à 110 degrés, l'azimut du début à 160 degrés et à la fin à 110 degrés, la distance entre l'objet et les témoins est estimée à environ 100 mètres et la durée totale de l'observation à 19 secondes.

Avion ou OVNI ? Les deux caractéristiques inhabituelles font pencher pour l'OVNI : le bond vers le haut pour passer la digue et le spot blanc en cône vers le bas, bien que celui-ci aurait pu être produit par un avion genre AWACS.

FREYNEUX / MANHAY, 15 février 1994.

Ce mardi 15 février 1994, M. M., garde-chasse et maçon, se rendit à la bergerie vers 23 heures, car certaines de ses brebis étaient sur le point d' agneler. Il sortit de la maison et s'en alla vers le pré où se trouve la bergerie. Il fit à peine quelques pas, quand son attention fut attirée par une sorte de fort sifflement, ressemblant au bruit d'une hélice coupant le vent. Ce bruit venait du poteau supportant la haute tension dans son champ. Grâce à l'éclairage installé au fond du jardin, voici ce qu'il vit : "J'ai vu alors une espèce de disque très noir, plus noir que le fond du ciel qui n'était que partiellement couvert. Cet objet tournait sur lui-même en provoquant ce bruit curieux.

Il devait avoir un diamètre avoisinant les 5 mètres. Je restai stupéfait, n'osant plus bouger. C'est alors que l'engin s'est mis en mouvement et que des sortes de hublots, éclairés d'une lumière blanchâtre mais venant de l'intérieur, sont apparus. Il y en avait plusieurs sous cet engin. Il était vraiment très très bas, à peine à 10 mètres. Sa structure était parfaitement définie, mais à part ce genre de hublots, rien n'était apparent, pas le moindre détail. J'avais l'impression qu'il avait très peu d'épaisseur. Il s'est alors dirigé vers le



Observation à Freyneux, le 15 février 94. Un disque sombre tournoie en sifflant au-dessus du poteau électrique.

petit bois situé à 100m en allant très lentement, à plus ou moins 10 km/h. et il tournait dans un sens, puis dans l'autre. Je voyais très bien cela grâce aux lampes situées sur la surface visible. Et puis, il est revenu vers moi, reprenant sa position initiale mais en laissant cette fois les hublots allumés. Ces hublots ne projetaient aucune lumière vers l'extérieur.

Je ne pouvais pas rester seul à observer cette étrange chose; j'ai alors été chercher ma femme et ma fille, en prenant soin de prendre ma carabine, ne sachant pas à quoi nous avions affaire. Mais, arrivé dans le pré, l'objet se déplaçait alors dans la direction du village de Lamormenil, si bien que seules les lumières blanches restaient visibles. Ma femme et ma fille n'ont pas pu apercevoir la structure.

Je n'ai rien remarqué de spécial ni à l'éclairage, ni au bétail. Par contre, moi, longtemps après, j'avais encore des tremblements à cause de l'émotion que j'ai ressentie. Depuis, tous les soirs je regarde le ciel en sortant, mais je n'ai plus rien aperçu. Le lendemain j'ai même été voir s'il n'y avait pas de traces d'atterrissage, mais je n'ai rien remarqué."

Son épouse confirme : "Lorsque mon mari est venu nous appeler, il avait très peur. Moi, j'étais réticente pour sortir. Il s'est muni de son fusil. Arrivés à l'extérieur, j'ai bien constaté quelque chose qui s'éloignait vers Lamormenil, mais à part les lumières blanches, je n'ai rien aperçu d'autre. Ca se déplaçait lentement en prenant de l'altitude. C'est ainsi que cela a disparu. Le bruit n'était alors plus perceptible, ni la forme que mon mari a décrite. J'étais quand même étonnée, ne sachant pas non plus de quoi il s'agissait."

L'enquête a été menée par Michel Warnier, qui s'est enquis d'une possible projection laser. Le seul dancing qui en est équipé se trouve à Marche-en-Famenne, mais l'établissement n'était pas ouvert ce jour-là. De toute façon, les lumières laser n'émettent pas de sifflement, et c'est par ce bruit-là que l'observation a commencé.

Les témoins firent part de leur observation à la police locale, qui en avertit la SOBEPS.

HAVERSIN (CINEY), 19 mars 1994.

M. Christian Robin, enquêteur de la SOBEPS, s'est rendu à Haversin, un petit village traversé par la ligne de chemin de fer Arlon-Bruxelles et par la route Rochefort-Barvaux, à une dizaine de kilomètres de Ciney pour rencontrer le témoin M. S.

C'est le soir, il est près de 23h30, M. S. est couché et de son lit il regarde le ciel, comme il en a l'habitude. Il voit s'éclairer un rectangle lumineux sur sa garde-robe et sait que c'est l'ouverture de la station d'essence en face de chez lui. M.S. est couché la tête au sud et regarde donc vers le nord.

Le témoin raconte :

"Au départ j'ai vu 3 lampes, apparues d'un seul coup, comme si on allumait des phares. Elles sont restées en place quelques secondes. Elles étaient comme maintenues à la même distance l'une de l'autre; celle située du côté droit, la plus forte et la plus grosse; celle de gauche, un peu plus faible et moins grosse et celle du dessous plus petite que les deux autres et encore moins forte. Il y a eu un déplacement vers ma gauche.

Par deux fois, lors de ce déplacement, les 3 phares se sont éteints simultanément; il m'a semblé que la seconde fois le temps d'extinction était plus court. A ce moment, il y a eu un mouvement de recul assez rapide et une transformation du phénomène en une demi sphère sur sa base, comme éclairée de l'intérieur, de la même couleur que les phares, soit jaune-blanc non-éblouissant (comparable à la flamme d'une bougie).

Il y a eu ensuite une nouvelle approche avec transformation d'une demi seconde en un système comprenant plus de 6 phares violets assez puissants dans ma direction. Je n'ai pas remarqué de bord, mais on aurait dit qu'ils étaient englobés contre la circonférence et à l'intérieur d'un cercle.

Toujours en avançant, le phénomène s'est transformé en deux phares encadrés dans un rectangle au centre duquel se trouvait une zone plus foncée et floue. Ce rectangle était surmonté d'un dôme. Au centre du dôme il y avait un rectangle foncé non transparent. Le tout était toujours éclairé comme par en dessous et de la même couleur blanc jaune. Je n'ai perçu aucun bruit mais ma fenêtre était fermée. Avant de disparaître l'objet a eu un mouvement de bascule vers ma gauche (nord) puis il a démarré très rapidement vers le nord.

L'enquêteur a vérifié les différentes phases de cette observation, dont voici les résultats :

Phase 1 : trois lumières en triangle à une distance de plusieurs centaines de mètres. Largeur apparente de l'objet: 14 cm. Déplacement sur la gauche du témoin avec "extinction" des feux à deux reprises.

Phase 2 : recul et transformation en "soucoupe".

Phase 3 : avance, nouvelle transformation et lumières mauves éblouissantes.
Phase 4 : observation rapprochée. Lors de cette dernière observation l'objet était plus large que la fenêtre (63 cm), le témoin est à 2,5 m de la fenêtre et l'objet à environ 32 m du témoin. Dimensions de l'OVNI : environ 8 m.

La Lune se trouvait à l'ouest par rapport au témoin et était cachée à sa vue.

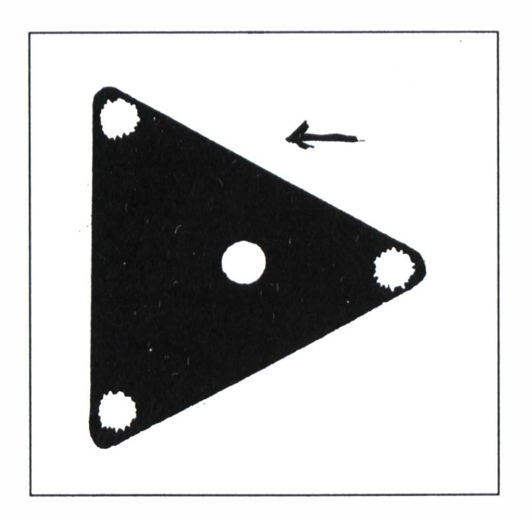
Signalons pour finir que vers la mi-mars, mais sans autre précision de date, un autre témoin de la commune de Haversin a aperçu de nuit un halo lumineux évalué à deux fois la grandeur d'un terrain de foot et de la même intensité.

HEUSY (Verviers), samedi 2 ou dimanche 3 avril 1994

Notre enquêteur Guy Bleser était à nouveau mis à contribution pour mener une enquête dans sa région.

Le témoin, M. J.B. se trouvait vers 21 heures à son domicile, il observait dans le ciel un objet illuminé de forme triangulaire, à base plate, à un endroit qu'il situe au NE de Verviers. L'objet se tient absolument immobile, à basse altitude (entre 60 et 100 mètres).

Chaque extrémité du triangle est munie d'un feu émettant des couleurs variées et changeantes, tandis qu'au centre se trouve une lumière blanche fixe, légèrement plus puissante que celle des angles. Une sorte de "promontoire" ou d'échafaudage" faiblement éclairé est visible sur le dessus de la structure.



Observation à Heusy, le 2 ou le 3 avril 94. Une forme triangulaire sombre, des feux changeant dans les coins, et un feu blanc fixe au centre.

Vers 21h15, M. J.B. quitte son domicile en voiture pour se rendre chez une connaissance à Theux. Il constate que l'objet se trouve toujours au même endroit. Le témoin se dirige vers Oneux (Theux) et, après avoir bifurqué en direction de Fays, arrête son véhicule sur une hauteur, moteur coupé et phares éteints, afin d'observer le phénomène. C'est alors que celui-ci se met en mouvement, lentement à environ 30 km/h en direction du SO, selon une trajectoire rectiligne. Le phénomène évolue nettement en dessous des nuages. Il vole base en avant et passe au-dessus du témoin, présentant une forme triangulaire sombre qui se détache distinctement sur le fond du ciel. M. J.B. ne perçoit absolument aucun bruit.

Arrivé à la verticale d'un point que le témoin situe entre Juslenville et Theux, les lumières de l'objet s'éteignent subitement, d'un seul coup et, durant deux à trois minutes le témoin peut encore voir la structure non éclairée évoluer dans le ciel. L'observation a duré une vingtaine de minutes au total.

La fille de M. J.B. qui promenait ses chiens à Thiervaux (Heusy) a également observé le phénomène alors qu'il se trouvait immobile.

Si les valeurs avancées par le témoin en ce qui concerne les distances et la trajectoire sont fiables, cela signifie qu'un engin éclairé, non conventionnel, a survolé la très peuplée banlieue SE de Verviers (Stembert, Mangombroux, Heusy) à moins de 100 m d'altitude. Cet engin a également évolué un certain temps dans le ciel nocturne, sans aucune signalisation lumineuse....

VILLERS LA VILLE , le 11 avril 1994

Vers 22h15, dans la Drève du Tumulus à Villers-la-Ville, Mme H.B. professeur et sa fille, d'une part, et, dans la même rue mais de l'autre côté, Mme B. M.M., enseignante elle aussi, sont témoins du survol très lent, à ras des arbres, d'un objet volumineux, équipé de lumières et émettant un bruit de turbine. Cet objet se dirigeait du sud vers le nord, où il est aperçu peu de temps après par M. M. à Rixensart.

Si la forme exacte de l'objet n'a pu être définie, sa grandeur apparente était conséquente : 40 cm à bout de bras, pour une épaisseur de 4 cm. Il était équipé de lumières blanches circulaires disposées en triangle, paraissant être au niveau de la masse de l'objet; il y avait un petit feu rouge fixe au centre du triangle formé par les lumières blanches et à l'avant de l'objet, plusieurs petites lumières blanches semblaient se trouver dans la masse. Cet objet faisait un bruit aigu de turbine. Mme H.B. qui pratique l'U.L.M. est persuadée qu'il ne s'agissait là ni d'un avion ni d'un U.L.M. et que c'était bien un objet réel et non pas un hologramme.

Mme B. M.M. regardait la télévision, lorsqu'un bruit vrombissant couvrant le son de la télévision a attiré son attention. Par le vélux dans le toit de la mezzanine elle a aperçu cet objet qu'elle a pris d'abord pour un avion en difficulté, prêt à s'écraser. Elle est sortie de la maison pour le voir continuer son vol à très basse altitude. Une fois dehors, le bruit perçu lui semblait moins important que cela entendu de l'intérieur de l'habitation. Ce bruit était continu en fréquence.

Les témoins ont surtout été étonnés de l'extrême lenteur de cet objet, qui survolait leur région à une vitesse d'environ 10 km/h. Aucun souffle de vent n'accompagnait ce déplacement. Fait tout à fait inhabituel : environ trois quarts d'heure plus tard, des avions de chasse survolaient également la région.

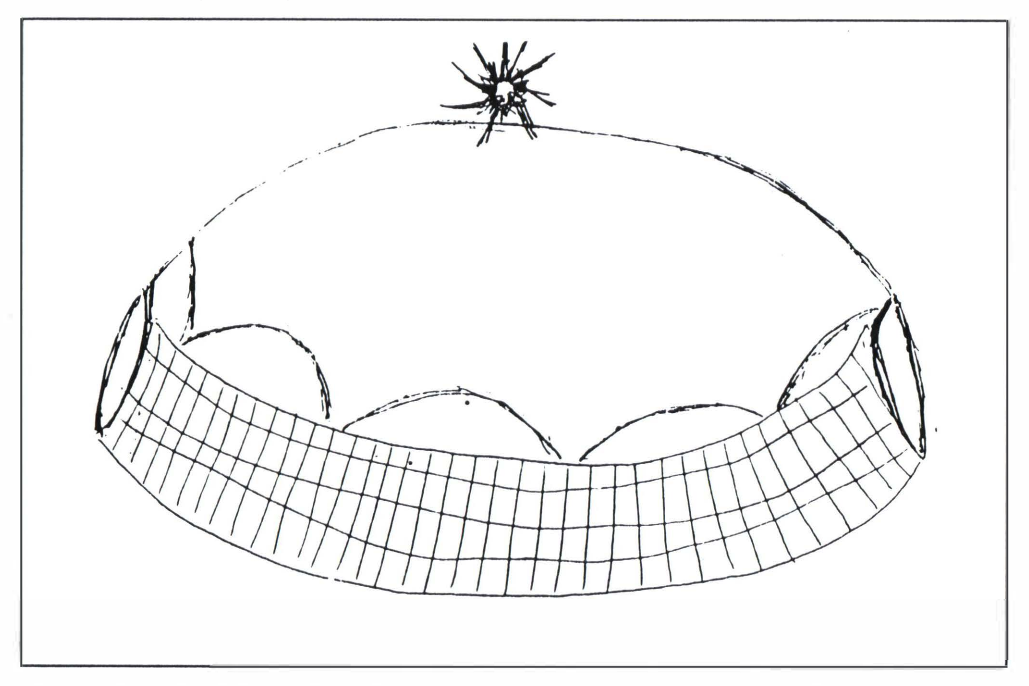
Nous remercions Michel Bry pour les différentes enquêtes qu'il a menées.

CORTIL - NOIRMONT, le 16 avril 1994

Que s'est-il passé ce soir-là juste au sud de la ferme de Chaudemont, au dessus des arbres, à droite de la route vers Gembloux à Cortil-Noirmont? Yves Mine, notre enquêteur s'est rendu sur place et nous transcrivons ce que le témoin, Mme F.D. lui a confié.

"La journée de ce samedi 16 avril fut plutôt animée. Le midi j'avais fait un barbecue avec quelques amis. Mais en soirée j'eus une altercation avec mon mari et je suis partie, enfuie dirais-je, avec en tête des sentiments divers et c'est ainsi que je me dirigeais en voiture vers Gembloux.

En chemin, tandis que je ruminais ma colère, je vis dans les champs une grosse structure lumineuse et de forme ovale aplatie, séparée en deux par une différence d'intensité lumineuse. Le bas, moins éclairé et le dessus beau-



Observation à Cortil-Noirmont, le 16 avril 94. "Il était là, à environ 15 mètres d'altitude, au milieu de la route."

coup plus lumineux et surmonté d'une structure très brillante d'où semblait venir toute la lumière de l'ensemble qui cependant n'était pas éblouissante, car je pouvais en voir toutes les formes. Cette structure avait une forme de croix, dans le style de ce qu'on voit à l'église sur un calice. Cette vision augmenta mon trouble et me fit réfléchir sur ce que j'étais occupée à faire. Etait-ce bien ? Mal ?

Je sentis en moi le besoin, ou l'envie, ou l'ordre de faire demi-tour et de rentrer chez moi, près de ma famille. A ce moment l'appareil, car il était évident pour moi que ce quelque chose était un appareil, bien réel et solide, se trouvait à une altitude de plus ou moins 100 mètres. Je continuai néanmoins à avancer, mais en proie à une peur grandissante. Des obstacles l'ont caché à ma vue mais quelques instants plus tard, arrivant près de la ferme de Chaudemont, je le revis.

Il était là. A environ 15 mètres d'altitude et au milieu de la route. De ma route. Il était là pour moi, en tout cas c'est ainsi que je le ressentis en cet instant. Il me présentait toujours la même face, large de quelques 15 m et haute de 8 à 10.

Très effrayée, je freinai jusqu'à 20 km/h et à ce moment je ressentis comme une voix qui me disait de faire demi-tour et de rentrer à la maison. Comme j'avançais toujours, il se déplaça doucement vers ma droite (en se tournant pour me présenter toujours la même face ?) et s'arrêta au-dessus des arbres.

Je le longeai en le regardant par le carreau de droite, distant qu'il était de 15 à 20 mètres tout au plus, cherchant désespérément une maison allumée, une présence humaine. Mais toutes les demeures que je dépassais étaient noires. Où donc étaient tous ces gens, un samedi en début de soirée ?

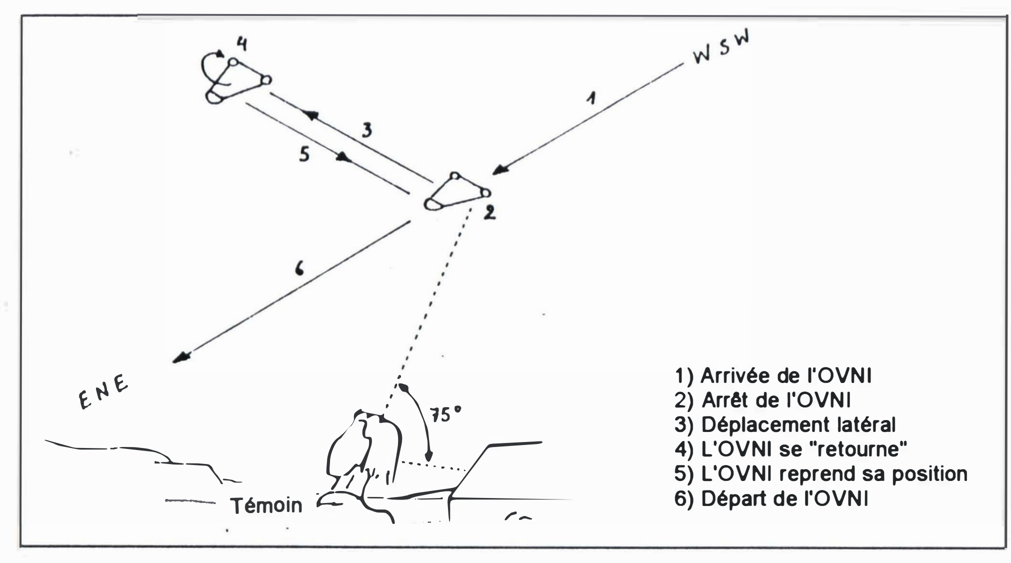
Au bout d'environ 350 mètres, enfin, je vis une maison éclairée et je m'arrêtai en faisant des appels de phare vers l'entrée. Un homme sortit de la maison et se dirigea vers sa voiture, juste au moment où je sortais de la mienne en regardant dans la direction de l'objet.

Je ne vis plus ce dernier sous la forme qu'il avait quelques instants auparavant mais bien sous celle de trois points lumineux disposés en triangle. Alors, au bout d'une dizaine de secondes, il émit un bruit très puissant, comme un réacteur et partit brutalement, "se projeta" dirais-je car je ne vis pas de réelle trajectoire de départ, je pus simplement évaluer approximativement la direction qu'il prit (cap moyen : nord, altitude inchangée pour autant que j'aie pu juger).

C'était fini. Je repartis direction mon domicile tandis que l'autre automobiliste partait dans l'autre sens. J'ignore qui est ce monsieur mais je sais de quelle maison il est sorti et je sais aussi que ce soir-là il a vu la même chose que moi au moment où l'objet est parti car il a manifesté son étonnement. Je suis rentrée à la maison, toujours en proie à une peur lancinante et, pendant les jours qui ont suivi, j'ai souffert d'insomnies.

Je me suis posée beaucoup de questions et me suis demandée si je devais parler de mon expérience à quelqu'un.

Ce n'est qu'après ma décision de me confier à la SOBEPS que j'ai pu trouver un peu de repos mais la question n'est pas close pour autant.



Observation à Polleur, le 16 avril 94. Le triangle se livre à une manoeuvre incroyable : il fait un tour complet sur lui-même.

POLLEUR (Verviers), le 16 avril 1994.

Par le biais de la gendarmerie, en la personne du 1er MDL H., l'enquêteur Guy Bleser a eu connaissance de cette seconde observation pour le soir du 16 avril 1994, une petite demi heure après celle que nous venons d'évoquer, faite par deux jeunes gens : Stéphanie et Jérôme C.

Vers 21h30, Stéphanie sort de chez sa voisine en compagnie de son cousin Jérôme. C'est alors que Stéphanie remarque dans le ciel la présence d'une forte lumière blanche arrivant rapidement dans leur direction, chose qu'elle fait remarquer à son cousin Jérôme. Mais celui-ci, croyant avoir affaire à un avion, se désintéresse du phénomène et rentre. Stéphanie reste seule à observer la suite, pour le moins curieuse, des événements.

La lumière se déplace rapidement, venant de Pepinster et se dirigeant vers la Fagne, selon une trajectoire OSO vers le ENE. Arrivée à une hauteur angulaire de 75 degrés, azimut sud, la lumière s'arrête subitement en plein ciel : Stéphanie peut alors se rendre compte que cette lumière émane en fait d'un gros "phare" blanc situé à l'avant d'un objet triangulaire d'aspect grisâtre dont les arêtes se détachent nettement. A l'arrière du triangle, dans les coins, deux feux plus petits, de couleur bleue sont visibles. Aucune de ces lumières ne clignote.

Après quelques instants d'immobilité, le phénomène se déplace latéralement de quelques degrés vers le nord, sans modifier sa position, c'est à dire "en crabe", puis s'immobilise à nouveau complètement.

A cet endroit, le triangle se livre alors à une manoeuvre incroyable : il fait un tour complet sur lui-même à 360 degrés, pivotant carrément sur son axe longitudinal pour reprendre son assiette horizontale. Une fois cette manoeuvre accomplie, l'objet se déplace à nouveau latéralement pour reprendre sa

position initiale, après quoi il se remet en mouvement et poursuit sa trajectoire vers l'ENE.

Impressionnée par cette série de manoeuvres insolites, Stéphanie se précipite vers sa maison afin d'alerter ses parents et, l'espace de quelques secondes, quitte le phénomène des yeux. Lorsqu'elle regarde à nouveau, plus rien n'est visible.

Durée totale de l'observation : environ 5 minutes, durant lesquelles le témoin n'a pas perçu le moindre bruit. Le témoin a réellement eu le sentiment d'assister à quelque chose d'extraordinaire, à tel point qu'il a jugé utile d'en aviser la Gendarmerie. Le comportement tout à fait abracadabrant de ce phénomène suffit à exclure toute explication conventionnelle.

Ce texte est directement transcrit tel qu'il figure au rapport d'enquête de M. Guy Bleser.

TINLOT (Fraiture), le 25 avril 1994.

Milieu rural. Le témoin se trouve en bordure du village de Fraiture, sur une route déserte, à quelques centaines de mètres des habitations et regarde vers le SE, soit vers le centre du village. La campagne est vallonnée, les villages sont séparés par des prairies et des bois.

La RN 63 LIEGE-MARCHE passe à quelques km à l'ouest. Le temps est sec et clair, il n'y a pas de vent. Le témoin, Mme S. circule à pied, promenant le chien après le souper. Voici ce qu'elle a déclaré à M. André Counotte qui a mené l'enquête sur place de la façon minutieuse que nous lui connaissons :

"Vers 21h15 ou 21h30, je suis sortie seule afin de promener mon chien. J'ai marché quelques centaines de mètres vers Tinlot. Le soleil était couché ou presque couché. J'ai fait demi-tour, puis j'ai levé les yeux. J'ai vu à ma droite, au dessus d'une maison, une sphère ou autre chose, mais c'était circulaire.

"Cela était très gros (de fait 4 fois la pleine Lune) et de couleur jaune-orange lumineux. C'était immobile au-dessus de la maison. La couleur était uniforme mais il y avait de petites ombres ou de petites taches gris clair. Ces taches étaient placées un peu comme des yeux et un nez.

"Le bas de la sphère était caché par le toit de la maison. J'ai pensé que cela ressemblait à la tête d'un enfant. Je n'ai pas eu peur. C'était beau et un peu magique.

"J'ai continué à marcher lentement, car je ne voulais rien perdre du spectacle. Après deux ou trois minutes, cela a disparu en quelques secondes, vers la gauche et en s'éloignant, il me semble.

"Je suis rentrée chez moi et j'ai raconté ce que j'avais vu à mon mari. Il est sorti mais il n'y avait plus rien. Il a remarqué la pleine Lune mais elle n'était pas du tout à la même place."

Lors de l'enquête il a été établi que le témoin se trouvait à 250 mètres d'une maison, séparée de celle-ci par une prairie. La façade de cette maison mesure 14 mètres. Le témoin situe la sphère juste au dessus du toit, entre deux arbres. Ils sont écartés l'un de l'autre de 12 mètres. La vision de la sphère avait donc 12 mètres de diamètre à une distance de 250 mètres. La pleine Lune se trouvait à l'est.

FOREST (Hainaut), toujours le 25 avril 1994.

Le 27 avril 1994 un fax du centre CANAC de Zaventem nous informa d'une observation à Forest dans le Hainaut. Les témoins, M. et Mme L. ont eu la visite de notre enquêteur Eric Bursens, que nous remercions vivement d'avoir bien voulu se rendre loin en dehors de sa région habituelle.

Le lundi 25 avril 1994, vers 23h30, voulant faire entrer le chien, le témoin qui s'apprêtait à regarder une émission sur le thème OVNI justement, alla sur le pas de la porte pour appeler l'animal. Machinalement il regarde le ciel étoilé, sans aucun nuage. A la campagne les gens ont l'habitude de regarder le ciel. Il voit ainsi la Lune, bien claire, à l'est, au-dessus des toits.

Soudain, à ras des toitures, sont apparus trois points lumineux blancs très prononcés, se dirigeant du NE vers le SO. Sans distinguer aucune forme de structure, alors que le ciel est clair, il voit ces lumières avancer lentement, base en avant. Au centre de la forme triangulaire formée par les lumières, une autre lumière rouge et fixe. Le témoin appelle son épouse "Viens voir un genre d'OVNI!".

Elle vient et à son tour assiste au phénomène qui sera caché par les arbres. Les témoins vont donc vers la droite, sur la route, où le champ de vision est plus dégagé. Ils suivent le phénomène pendant quatre minutes, jusqu'à ce qu'il soit caché au loin, par les arbres.

Ils ont pourtant distingué un bruit de moteur : "comme tournant au ralenti et tirant vers l'aigu. On aurait dit un déplacement d'air, ou l'impression d'une masse énorme se déplaçant..."

Fait étrange, malgré le clair de Lune, l'objet n'a pas été éclairé par cette luminosité et à aucun moment ils n'ont pu déterminer une structure apparente. A bout de bras pourtant le phénomène avait la grandeur d'une main. Se demandant s'ils venaient de voir un type d'avion inconnu ou un engin militaire, ils ont téléphoné le lendemain à l'aéroport.

Une éventuelle confusion avec un avion n'est pas tout à fait à exclure, mais différents éléments de l'enquête contredisent actuellement cette éventualité.

HOTTON, le 21 mai 1994

M. A.D. habite Hotton, petite ville à 10 kilomètres au NE de Marche-en-Famenne, baignée par l'Ourthe. Comme chaque soir, vers 23 heures, M. A.D. sort le chien. Le temps est clair, quelques nuages maculent le ciel, des étoiles sont visibles. Il se promène le long de la rive droite de l'Ourthe sur le chemin reliant Hotton à Melreux. Il connaît certaines constellations et est accoutumé à regarder les étoiles. Au-dessus d'un petit bois, sur l'autre rive, à 100 ou 200 mètres de distance, il aperçoit l'objet : trois lumières placées en triangle isocèle, la pointe vers le haut, dont la lumière située à sa droite éclaire plus fort que les autres. L'objet se déplace vers sa droite en direction de Melreux. Le témoin suit alors le mouvement de l'objet en avançant également vers Melreux. L'objet disparaît à l'horizon.

En revenant sur ses pas, il remarque l'objet (ou un autre) de nouveau à l'emplacement initial : il avance maintenant dans l'autre sens, toujours à une vitesse un peu plus élevée qu'un avion

de ligne. Cette fois il décrit une courbe vers Marche et disparaît définitivement dans cette direction.

Lors des deux déplacements observés par le témoin, aucun effet de perspective n'a été remarqué. Le témoin n'a pas vu varier l'écart entre les points lumineux, comme s'ils lui faisaient toujours face, sauf légèrement lorsque l'objet est parti vers Marche. Aucun support n'a été discerné entre les lumières ni autour.

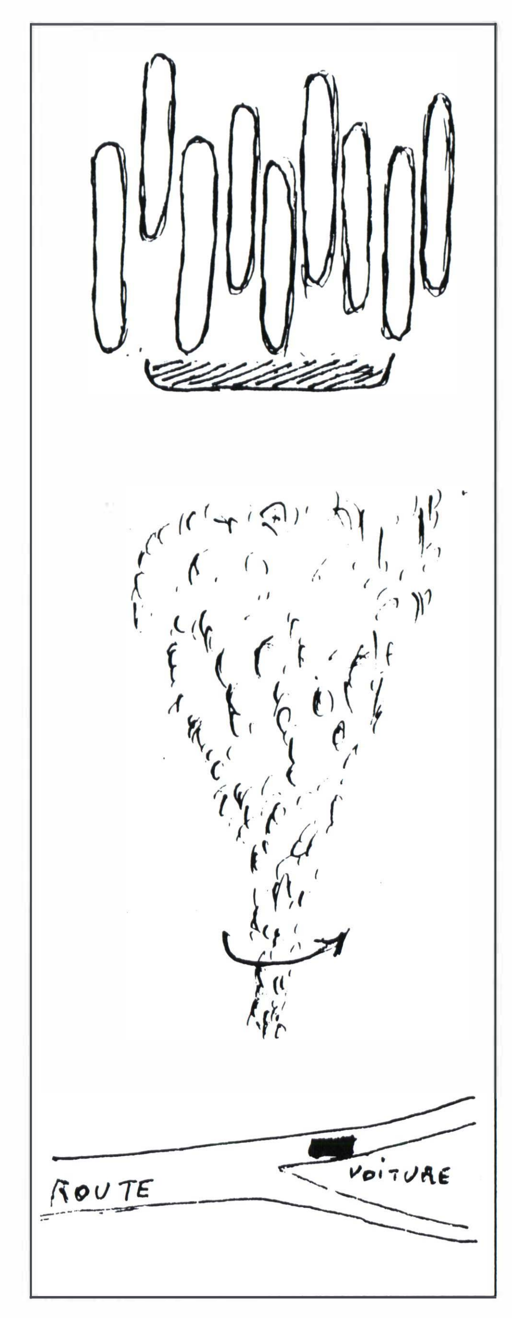
Ce qui a étonné le plus le témoin c'est d'avoir revu l'objet lorsqu'il a rebroussé chemin. En effet, il venait à peine de le quitter des yeux à l'horizon opposé ! A bout de bras, cet ensemble lumineux mesurait 3 cm, ce qui est assez important quand même.

L'enquête a été menée par Christian Robin.

LIMELETTE, le 2 juillet 1994

Curieuse affaire tout à fait atypique que celle observée par ce témoin en plein après-midi du samedi 2 juillet 1994. A-t-il vu une mini tornade ? A-t-il aperçu autre chose ? La question reste ouverte et si pour nous il pourrait en effet s'agir d'un phénomène météorologique il nous faudrait encore plus d'éléments de comparaison et de vérification : une mini tornade reste-t-elle "stationnaire" ? Mais examinons ce que J.M. Karlshausen a recueilli de cette affaire lors de son enquête auprès du témoin.

Il était entre 13h30 et 13h45 de l'après midi, sous un soleil radieux et sans aucun nuage, il faisait très chaud, aux environs de 30 degrés. M. R.D. est chez lui à Limelette dans le quartier calme et résidentiel du Petit Ri.



Observation à Limelette, le 2 juillet 94. "Un spectacle fascinant, on aurait dit une tornade".

La fenêtre de sa chambre donne sur la rue et de là on aperçoit au NO le terrain de football, puis au delà, à environ 300 mètres, un terrain vague avec quelques arbres.

Après un repas léger, M. R.D. est monté dans sa chambre du premier étage pour se changer. Il regarde par hasard à travers la fenêtre fermée, et aperçoit un phénomène extraordinaire qui se déroule au-dessus du terrain vague. Il le décrit en ces termes "j'ai aperçu alors des choses blanches aux bouts arrondis qui se déplaçaient de droite à gauche et de gauche à droite, en position verticale, elles montaient et descendaient en même temps... c'était comme un ballet..."

Le phénomène est curieux et complexe et en réponse aux questions de l'enquête, M. R.D. fournit plus de détails : il y avait là une dizaine d'objets de forme rectangulaire, allongés aux bouts arrondis (comme des "bâtons de frisco") presque accolés les uns aux autres en position verticale survolant le terrain. Ces objets, non lumineux, ont chacun la même taille, estimée entre 5 et 8 mètres de haut, ils sont de couleur blanche translucide ("comme une méduse").

Ils sont animés de mouvements divers non coordonnés, certains objets passant les uns devant les autres, d'autres montent ou descendent de manière erratique. L'ensemble du phénomène est stationnaire à quelques 56 mètres du sol (mesure prise par triangulation) et les objets, malgré leurs mouvements divers, restent relativement groupés.

Entre les objets, le ciel bleu n'est pas clairement visible et il n'est donc pas possible de savoir si ces objets sont dissociés ou font partie d'un tout.

Sous cette formation, une chose plus sombre est perceptible sous la forme d'une bande horizontale foncée sans structure clairement visible.

En dessous du phénomène, l'herbe sèche s'élève très haut en l'air formant un cône renversé de tornade, un tourbillon tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. L'herbe soulevée est-elle happée par le phénomène ou retombe-t-elle ensuite ? Le témoin n'est pas capable de le dire.
Il observe ce spectacle pendant 2 ou 3 minutes ("c'était fascinant et étrange") puis se décide de prendre le caméscope pour filmer la scène. A ce moment, un des objets verticaux de la formation effectue un demi tour (180 degrés) sur lui-même en 10 secondes environ, également dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, pour reprendre une position verticale. Presque tout de suite après, l'ensemble amorce un lent déplacement vers le nord et soudain l'herbe cesse de s'élever. Quelques secondes encore et l'ensemble disparaît subitement sur place, sans bruit, et le ciel retrouve toute sa sérénité.

CHAPELLE - LEZ - HERLAIMONT, 2 octobre 1994

Dans cette petite cité à la campagne, tout le monde dort vers les 4 heures 30 en cette nuit de samedi à dimanche., sauf la petite fille de deux ans, cadette de Mme N.N.

Elle pleure souvent la nuit, alors sa maman lui donne à boire et en général cela suffit pour qu'elle se rendorme. Pas cette fois.

La petite dit qu'elle a peur. Mme N.N. la prend pour la mettre au lit auprès de son père et retourne ensuite voir dans la chambre ce qui a pu faire peur à l'enfant. C'est à ce moment qu'elle voit de la lumière à travers les tentures.

"Je les ai écartées et c'était vraiment bien éclairé, comme en plein jour. J'ai ouvert la fenêtre pour regarder, mais il n'y avait qu'un gros faisceau lumineux blanc et rond d'environ 3 mètres de large, s'élargissant légèrement vers le sol, pour y faire certainement 4 mètres. J'ai cru qu'un voisin me faisait une blague, qu'il avait inventé un "truc". J'ai pensé que c'était bizarre et ensuite je suis retournée dans ma chambre.

"Là je me suis également mise à la fenêtre, il y faisait aussi éclairé. J'ai vu le même faisceau lumineux blanc à une distance d'environ 1,50 m de la fenêtre. J'ai fait des aller retour d'une chambre à l'autre pour voir : c'était la même chose.

"J'ai essayé de réveiller mon mari (il a eu un grave accident à moto), mais il n'y avait pas moyen. Je voulais voir ce qui se passait, je n'ai pas insisté pour le réveiller.

"Le gros phare blanc, d'après ce que je voyais, était encastré comme un spot. La lumière blanche pourrait être comparée à une dizaine de lampes halogènes, au moins, éclairant ensemble, toutes à fond, tellement c'était fort.

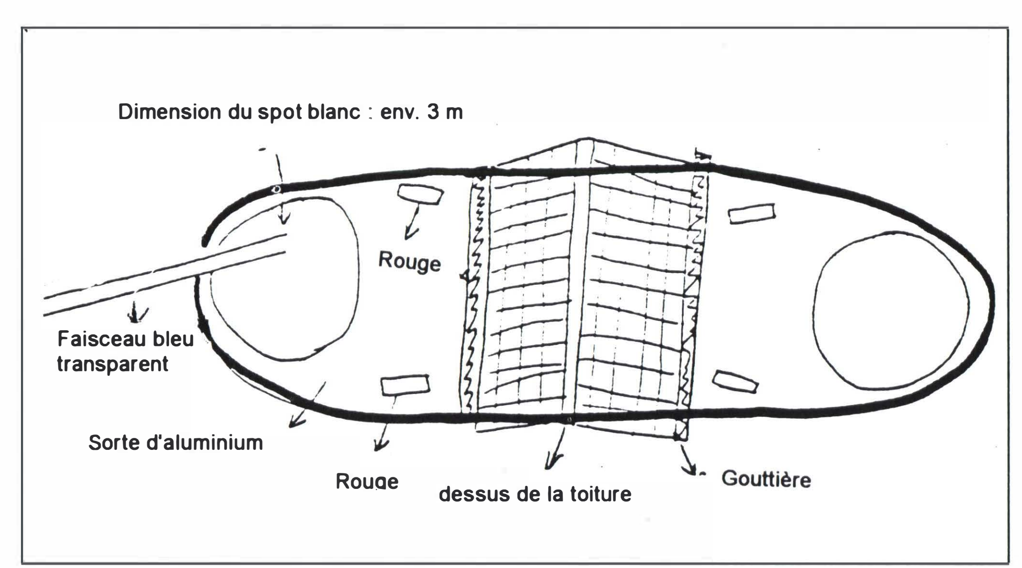
"On aurait dit que des panneaux empêchaient la lumière de partir ailleurs, c'était vraiment bien dirigé vers le sol, un point précis. La lumière était transparente et ne s'éparpillait pas au delà.

"La faisceau blanc avait environ la grandeur de mon living (3,20 m). C'était immense et un peu plus large au sol, mais pas de beaucoup (4 m).

"Il y avait comme un bruit sourd, régulier, on aurait dit un aspirateur et, de temps en temps, on entendait un bruit ressemblant à du papier sulfurisé que l'on aurait chiffonné.

"De chaque côté du spot, vers la maison, il y avait également un petit rectangle de lumière rouge, qui n'éclairait pas le sol.

"Il ne faisait ni trop chaud, ni trop frais, je dormais avec la fenêtre entrouverte. Il n'y avait pas d'odeur, pas de vent, pas d'air pulsé car les feuilles des arbres ne bougeaient pas.



Observation à Chapelle-lez-Herlaimont, le 2 octobre 94. "Du phare blanc est descendu, par à-coups, un faisceau bleu transparent comme un engin télescopique".

"J'ai vu deux pointes arrondies, une de chaque côté de la maison. Le contour était bien net, d'une couleur aluminium, brillante. Cela ressemblait à une matière qu'on aurait pu modeler. C'était lisse, régulier et d'une épaisseur d'au moins un mètre au-dessus des spots.

"Du phare blanc à l'arrière de la maison est descendu, par à-coups, un faisceau bleu transparent, comme un engin télescopique. Il avait environ 8 centimètres de diamètre et cela s'est dirigé, sans bruit, vers la porte située au bout du jardin (longueur du jardin 12 m). Je ne sais pas s'il a touché cette porte, car de la chambre je n'ai rien vu. Ce faisceau bleu s'est alors rétracté en une seule fois, plus rapidement que pour se développer. La durée totale de cette manoeuvre peut être estimée à une petite minute.

"Puis je n'ai plus vu qu'une boule de lumière blanche qui partait à l'horizontale, cela allait tellement vite. On aurait dit une chose éclairée de partout à l'intérieur, sans illuminer le dehors. Quand l'objet était à 600 mètres j'ai eu l'impression qu'il montait et puis, je n'ai plus rien vu.

"Le bruit est resté le même pendant toute l'observation. Il est "parti" avec l'engin.

"Le lendemain matin mon mari, à qui j'ai raconté ce que j'avais vu, est sorti. Il y avait un épais brouillard. Il est allé voir au jardin, mais il n'y avait rien. Il est aussi allé jusqu'au terrain de football qui se trouve derrière deux autres jardins, mais là il n'y avait rien non plus."

L'enquête de cette remarquable observation a été menée immédiatement, soit déjà le 5 octobre par Mme Maetens et M. F. Brael . De son rapport il ressort que l'engin, car il s'agit bien d'un engin, mesurait 19 mètres de long et se trouvait à seulement 4 mètres du témoin.

C'est l'observation la plus rapprochée signalée à la SOBEPS depuis ces deux dernières années et faite par un témoin qui n'est pas du tout sensibilisé par le phénomène OVNI.

Un dizaine de jours plus tôt, soit le vendredi 23 septembre, une observation à Rebecq a été faite d'un engin identique, le matin tôt tandis qu'en soirée c'est un témoin de Bruxelles qui en aurait observé un.

ET A L'ETRANGER ?

ALLEMAGNE - HAMBOURG, 2 février 1990.

Il est clair que cette observation, que le témoin M. Wolfgang G. nous rapporte par sa lettre du 11.07.94, n'a d'aucune manière été vérifiée ni par la SOBEPS, ni (à notre connaissance) par un autre organisme. Le témoin précise que tout de suite après son observation il a fait un "rapport et un croquis" qu'il a précieusement gardés pour les confier l'un ou l'autre jour à un organisme s'occupant d'OVNI. Il a eu l'occasion de se procurer l'édition allemande de *Vague d'OVNI sur la Belgique* (*UFO welle über Belgien*) et au vu d'un certain dessin, ressemblant étrangement à ce qu'il avait aperçu lui-même, s'est décidé à nous contacter. Voici la traduction (libre) du texte qu'il a établi :

"Compte-rendu d'une observation d'OVNI.

C'était dans la nuit du 2 février 1990 et il était 01h00 passé. J'avais l'impression d'avoir bien et suffisamment dormi, j'étais tout à fait réveillé. Peut-être pourrais-je observer quelques étoiles dans le ciel nocturne ? Je n'ai pas allumé la lampe. Pour ne pas réveiller ma femme, je suis sorti doucement de la chambre pour me diriger vers la cuisine, où une fenêtre donne sur le sud.

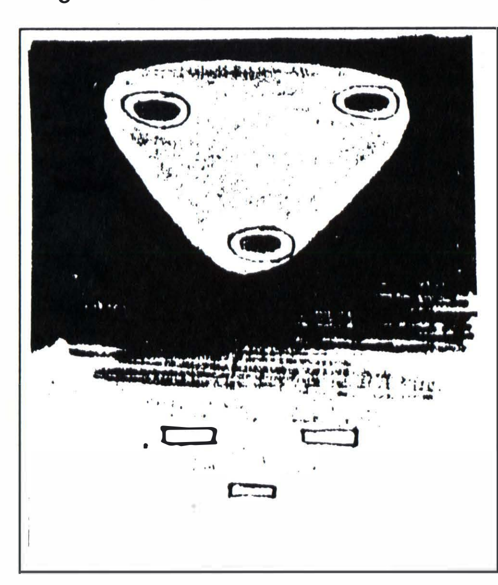
Je vis que l'épaisse couche grise des nuages de la veille s'était totalement disloquée et que le ciel était clair. Une très légère brume horizontale diminuait les lumières de la ville d'une façon diffuse. Il faisait bien trop clément pour la saison. Mes yeux s'étaient tout à fait habitués à l'obscurité et voyant dans la lumière de deux lanternes proches les fines tiges immobiles d'un bouleau, je me rendis compte que le vent était nul. Les amateurs astronomes savent qu' Orion offre toujours une charmante vision. C'est ainsi que je cherchais des yeux le Sagittaire, se trouvant tout à l'ouest. La Lune était déjà couchée. J'ai pu localiser Sirius, Alphard, Procyon et plus haut Castor, Pollux et Régulus, étoiles qui étaient toutes bien visibles cette nuit. Je pouvais même distinguer certaines étoiles de moindre grandeur, Altarf (Cancer), Amycron (Lion).

Tandis que je m'amusais à reconnaître toutes ces étoiles, j'ai été brusquement interrompu. Venant de la droite je vis un gros objet volant très inhabituel et en fus très étonné. Je ne pus que regarder cette chose très attentivement pour pouvoir m'en souvenir exactement. Cet objet devait se trouver à une altitude intermédiaire, même apparemment très basse et se déplaçait très vite, survolant presque notre maison à l'aplomb de celle-ci.

Contre l'obscurité du ciel il semblait gris laiteux et faiblement éclairé. Cette chose n'avait pas les contours très nets et se présentait comme un triangle équilatéral aux coins arrondis, dont l'un dirigé dans le sens du déplacement. On aurait dit un objet sombre, entouré d'une brume luminescente faible, qui devenait de plus en plus foncé, de manière irrégulière, près des bords.

Dans chaque coin il y avait un anneau lumineux, très doux, d'une couleur plutôt rose. Ces trois anneaux, dirigés vers le bas, étaient nettement visibles malgré la brume artistiquement floue autour de l'objet, le halo était d'ailleurs plus marqué près de ces anneaux.

L'objet s'éloignait rapidement et devint de plus en plus petit; les anneaux paraissaient de loin avoir une forme ovale, mais semblaient être des tubes dirigés vers l'arrière...



Observation à Hambourg, le 2 février 90. Ces trois anneaux, dirigés vers le bas, étaient nettement visibles.

Quand plus rien de cette chose ne fut visible, je me suis rendu compte que je venais d'observer un OVNI ! Cet objet volant ne pouvait être de fabrication humaine, j'en étais certain, il était trop bizarre : toute son apparence et ce vol rapide et totalement silencieux. J'étais certain aussi que ce n'était pas la vision d'un phénomène naturel, d'origine atmosphérique ou cosmique, ni la rentrée d'un débris de satellite ou d'une météorite. C'était un objet physique. Au plus près de moi, sa grandeur apparente était de 10,5cm environ à bras tendu. Je suis resté longtemps encore à scruter le ciel après la disparition de cet objet, le ciel me paraissait étrangement vide. J'étais très perturbé. Entre-temps il était 01h30. J'ai réveillé mon épouse pour lui parler de cette chose et dès le lendemain j'ai tout consigné par écrit.

ROUMANIE TIMISOARA Nord, 8 avril 1991

Le témoin de cette observation est un ingénieur roumain, Mme M.M. résidant pour quelques mois en région wallonne. Nous avons été informés de son observation par lettre et Christian Robin a rencontré ce témoin à la demande de la SOBEPS pour consigner cette observation dans un rapport.

Après minuit, en compagnie de son ami, Mme M.M. se trouve dans une voiture roulant dans les premiers contreforts des Carpates au nord de Timisoara, sur une route à deux bandes, à circulation très réduite, serpentant entre des collines hautes de quelques centaines de mètres et menant vers la frontière hongroise à Nadlac. Cette route n'est pas éclairée. Le ciel est clair, maculé par quelques petits nuages.

C'est son ami, conducteur, qui le premier observe quelque chose d'insolite à gauche de la route, que le témoin compare à la bouche d'un haut-fourneau : une incandescence orangée ovoïde.

Au départ l'objet est stationnaire à environ 60° d'élévation, mesurant environ 1cm à bout de bras. Soudain il s'est mis à descendre en biais, a traversé un petit nuage en restant bien visible, à vitesse régulière et assez rapide Il se pose ainsi, comme une feuille morte, mais sans balancement. Il mesure alors à peu près 3cm à bout de bras. Le plus étonnant c'est cet atterrissage en pente, sur le flanc d'une colline, où le témoin n'a pas remarqué d'arbres.

Déjà lorsqu'il était stationnaire l'objet émettait des faisceaux lumineux vers le sol, mais le témoin était trop éloigné pour voir si le sol était éclairé par ces faisceaux. Ils semblaient scruter le sol et se croisaient souvent. Une fois posé, les faisceaux ont continué de même, fouillant les environs dans tous les sens et... un faisceau s'est arrêté sur les témoins, sortis de la voiture pour mieux observer le phénomène. Ils ont alors ressenti une peur induite qui leur suggérait fortement de partir, ce qu'ils ont fait à la hâte.

D'après le témoin, mais la chose reste à vérifier si c'est possible, la région est riche en uranium, fer et charbon. Quant à l'objet posé, il est de forme ovoïde, ayant une zone grise floue au-dessus de lui qui semble se mouvoir un peu. L'objet est de couleur orange, comme des braises dans le vent, semblant indiquer une mouvance de l'intensité lumineuse. Les faisceaux, blancs, semblent être émis par des hublots, à moins que ce ne soient des projecteurs.

Godelieve Van Overmeire.

Feignies

NOUVELLES INTERNATIONALES

Feignies (France, département du Nord), 16 ou 17 mars 1990 : Enquête sur le vol d'un triangle noir.

INTRODUCTION

Il a été bien souvent reproché à ce qu'il est désormais convenu d'appeler "la vague belge" de s'être limitée aux frontières de notre petit pays. Et même à sa moitié sud francophone au détriment de la partie nord flamande; et tant qu'on y était, il s'en est trouvé par la rétrécir comme une peau de chagrin à la région située entre Liège et Verviers, qui, comme tout un chacun le sait, sert de bac à sable au vol de l'AWACS.

J'ai déjà écrit ce que je pensais de cette opinion (1), mais il est symptomatique tout autant qu'énervant de la voir réapparaître encore et toujours sous les plumes sans cesse renouvelées de nos contradicteurs (2).

Bien qu'elle ait fait l'objet d'une publication dans la revue française *Lumières dans la Nuit* (numéro 322, pages 17 à 21), il m'a donc paru intéressant de vous présenter cette enquête de Jean-Marie Bigorne qui m'a fait l'amitié de me communiquer l'intégralité de son rapport.

LES FAITS

Dans la soirée du vendredi 16 ou du samedi 17 mars 1990, la famille X. se couche plus tard qu'à l'accoutumée. Il est environ 23h20 lorsque C. monte embrasser ses enfants au lit. Machinalement, il jette un coup d'oeil par la fenêtre de leur chambre orientée plein sud et remarque aussitôt à 3-4 km sur sa gauche une forte lumière blanche.

Dans un premier temps, il pense qu'il doit s'agir d'un hélicoptère, peut-être de l'EDF (3) qui, suite à un problème (4), viendrait inspecter l'une des nombreuses lignes à haute tension qui agrémentent le paysage (5) tandis que cette lumière continue à venir vers lui régulièrement vers la droite de son champ de vision en suivant un déplacement "en crabe". C. alerte alors son épouse F. et leurs deux enfants et tout le monde s'installe sur un petit balcon du 1er étage.

Dans la petite ville assoupie, on ne perçoit pas le moindre bruit, mais il semble ne faire aucun doute qu'il doit s'agir d'un avion. Comme il fait plutôt frais, la mère et sa fille rentrent se vêtir chaudement. Quand elles reviennent, "cela" s'est encore rapproché, et derrière le phare qui a la dimension apparente d'un demi diamètre lunaire, on distingue à présent nettement dans l'éclairage de la ville une curieuse construction en forme de triangle noir anthracite, bien délimitée sur le fond étoilé du ciel parsemé de bandes nuageuses, avec un "fer de lance" à l'avant; soit encore, un petit triangle qui serait planté au sommet d'un plus grand.

L'ensemble est trapu, avec des formes arrondies et des sortes de tuyères à l'arrière, légèrement plus brillant que le fond du ciel, ce qui permet d'en discerner précisément les contours (Fig.1)

DESSOUS

Figure 1

Sa largeur est au moins celle d'un avion Concorde ! (7)

Pendant quelques instants, "cela" semble s'immobiliser avant de venir vers eux pour passer sur leur gauche, juste au-dessus de la ligne à haute tension.

De façon si rapprochée (30-35 mètres) que sans hésiter C. court chercher une puissante lampe torche dans l'intention d'éclairer cette masse.

Lorsque le faisceau atteint le bord d'attaque droit de l' "engin" qui se présente à présent de face (8), celui-ci ralentit encore son allure, pour ne plus se déplacer qu'au pas d'homme. Les témoins aperçoivent alors distinctement :

un matériau d'aspect noir graphite sur lequel se dessinent des sortes de plaques rectangulaires, de tailles toutes différentes, assemblées de manière anarchique en une sorte de mosaïque unicolore. Tout autour de chaque rectangle, des protubérances plus sombres qui font penser à des rivets incrustés dans le matériau (Fig.2, page suivante).

L'objet continue à défiler et "au bout de longues minutes", on peut finalement en voir l'arrière où se trouvent deux gros phares ou hublots ressemblant à des cercles orangés "ou plus précisément couleur jaune d'oeuf".

Il s'éloigne en direction de la gare de Feignies et de la commune belge de Goegnies Chaussée, distante de 4 km.

Ce n'est qu'alors qu'il passait au zénith des témoins qu'un bruit semblable à celui d'un petit moteur électrique s'était fait entendre.

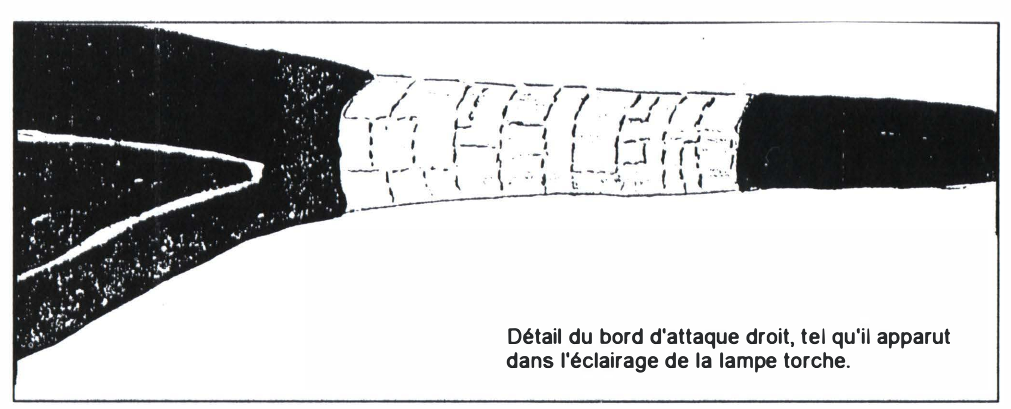

Détail du bord d'attaque droit, tel qu'il apparut dans l'éclairage de la lampe torche.

Figure 2

L'OBJET

L'unique phare avant était de couleur blanche et ne diffusait pas de lumière externe. Il n'y avait à l'arrière ni flammes ni étincelles. L'ensemble affectait une allure massive, avec beaucoup d'arrondis, une configuration générale de type "Twingo" (9) difficile à représenter, sans protubérance ou avancée ni rien qui laisse supposer la présence d'un cockpit ou d'une cabine.

Le diamètre de chacun des 3 phares est estimée à 2,5 m, la vitesse de déplacement de l'ordre de 3 à 5 km/h (!). La trajectoire était d'abord orientée SE-NO (en provenance de Maubeuge), et après changement de cap au-dessus les fils de la ligne à HT distance de 800 m du domicile des témoins, pratiquement plein N vers la frontière belge. L'observation a duré 10 minutes.

LES LIEUX

A 6 km au NNO de Maubeuge, c'est une région vallonnée et boisée, semi-industrielle, avec des immeubles de tailles diverses ne dépassant pas 6 étages. La ligne a HT qui a été survolée transporte 45 KV et ses pylônes ont 15m de hauteur (10). L'objet l'a survolée à une altitude à peu près du double. Au fil des années, de nombreuses observations se sont accumulées en ce lieu. L'une d'elles, également enquêtée par J.M. Bigorne, aura lieu le 2 mai suivant et des photographies seront prises. Aucune particularité géologique locale

LES TEMOINS

Agé de 39 ans, C. est mécanicien automobile et responsable du parc de véhicules d'une société du lieu. Sportif et parachutiste civil, c'est un homme responsable, passionné d'aviation et bien au courant de ce qui a été publié des caractéristiques des derniers nés de l'avionique. Du même âge que lui, son épouse est employée et l'accompagne à l'occasion lors de meetings aériens; leur fils, âgé de 16 ans est étudiant en seconde scientifique et veut devenir pilote; il est resté aux côtés de son père pendant toute la durée de l'observation.

Le dernier témoin est sa petite soeur âgée de 11 ans. En résumé, 4 témoins d'un niveau de formation et statut social légèrement supérieurs à la moyenne qu'il ne sera pas facile de faire passer pour des demeurés.

M. C. pense que la trajectoire de l'objet s'est volontairement déportée vers son habitation car ce n'est que lorsqu'il est venu sur le balcon qu'il s'est mis à évoluer "en crabe" pour venir dans sa direction. Il n'a vu personne dehors à cette heure là. Il avait été témoin d'un autre phénomène insolite en 1971.

L' ENQUETEUR

Depuis 1963, Jean-Marie Bigorne travaille pour les douanes françaises où il a accédé au grade d'inspecteur, et, serais-je tenté d'ajouter, exerce complémentairement et de façon tout à fait bénévole la "profession" d'ufologue depuis 1970. Efficace et discret, il a, sans jamais chercher à attirer sur lui les feux de la rampe, et sans états d'âme, effectué plusieurs dizaines d'enquêtes dans cette région qu'il connaît comme sa poche.

C'est un ufologue dont la persévérance et la qualité de travail commandent le respect. Nos lecteurs fidèles retrouveront pour s'en convaincre les textes qu'il a antérieurement publiés dans les numéros d'*Inforespace* renseignés ci-après :

N°12, 1973, pp 26-28 :
Macquenoise, 28.07.1968
N°20, 1975, pp 35-39 :
Warneton, 07.01.1974
N°25, 1976, pp 23-25 :
Ovnis frontaliers
N°26, 1976, p 39 :
L'ovni de Maubeuge du 26.09.1975

Il est également l'auteur d'un rapport sur un cas très intéressant survenu le 26.08.1974 une fois de plus à Feignies qui a fait l'objet des commentaires de Michel Carrouges dans notre numéro 44 de 1979, aux pages 9-10. La présente enquête a été réalisée en septembre 1993, après que les premiers éléments en aient été recueillis à la mi-février de la même année.

EN GUISE DE CONCLUSION

Voilà un cas de plus bien apte à exercer notre esprit critique et notre sagacité. Je laisse à monsieur Magain et consorts le soin d'imaginer un nouveau modèle inconnu d'AWACS ou de n'importe quel autre avion expérimental issu de leur imagination qui corresponde même de loin à ce que le témoin décrit. Quand ces Messieurs auront réussi à expliquer comment une telle masse parvient à se déplacer si bas avec une telle lenteur sans perdre sa portance, et j'allais l'oublier, dans un silence quasi absolu, qu'il vienne nous en faire la démonstration autrement qu'en paroles.

Rappelons que le témoin principal est féru d'aviation et n'a pas réussi à identifier ce qu'il a vu à très courte distance.

La seule solution qui subsiste véritablement, encore que les personnages auxquels je me réfère ci-dessus n'ont jamais la franchise de l'évoquer ouvertement, est de le suspecter de ramollissement de la cervelle, délire (à quatre) ou de mensonge.

Quand aux lecteurs attentifs de notre revue et des deux volumes de *Vague d'ovni sur la Belgique*, ils auront reconnu ici et là plus d'un détail rapporté dans d'autres cas belges.

La description de ce qui est rapporté avoir été vu dans le faisceau de la lampe éveille en effet plus d'une com-

paraison avec de nombreux autres cas. A quoi peuvent bien rimer ces assemblages qui paraissent issus d'une technologie inconnue née des conceptions d'un génie dément ?

Nageons nous en pleine science fiction? La famille X. serait-elle brusquement et sans s'en rendre compte trouvée transportée dans un de ces improbables mondes parallèles qui, d'après les théories nullement corroborées par l'expérience de certains mathématiciens, voisineraient le nôtre ? Ont-ils momentanément quitté ce que nous considérons comme étant LA réalité ? Ou ont-ils pendant quelques minutes basculé dans une faille du temps ? Autant de fantasmes que nous suggère notre imagination.

Ce qui me frappe dans ce genre d'affaire c'est qu'il n'y a jamais personne qui passe dans la rue au moment des "faits".

S'agit-il bien plutôt d'habiles mystificateurs ? De naïfs incapables de distinguer un AWACS d'un engin "d'une technologie qui n'est pas de la terre" ? Finalement, comment ne pas approuver l'enquêteur lorsqu'il écrit que :

"le déplacement (...) d'une telle masse évoluant à si basse altitude, pratiquement sans bruit de moteur alors que la puissance développée devait être considérable (...) laisse une impression d'irréel, et même de malaise."

Mais somme nous bien sûrs que cette masse était importante ? Et de conclure son rapport :

"Il est ardu d'incorporer les caractéristiques étonnantes de cet objet avec ce que l'on connaît du domaine le plus avancé de l'avionique. Un si faible murmure pour les "propulseurs" d'une telle masse, si près du sol et à vitesse si réduite dépasse l'entendement. Qui peut posséder et diriger cet appareil révolutionnaire ?"

Dans un courrier récent qu'il m'adressait au sujet d'une autre affaire qu'il ne sera malheureusement, je le crains, jamais possible d'exposer dans tous ses détails, ne serait-ce que pour respecter l'intimité du témoin, il concluait en ces termes :

"Beaucoup de peut-être (dans nos recherches) car nous évoluons dans l'inconnu, malgré les témoignages précis, les traces physiques, les réflexions échangées... Mais, à mon humble avis, il faut continuer, cela en vaut la peine, chacun dans son domaine, avec ses propres possibilités."

Dernier point à examiner : Y a-t-il des cas belges comparables pendant la même période ? Replantons le décor : au cours de ce week-end froid et pluvieux du vendredi 17 au dimanche soir 19 mars 1990, veille de printemps, la Sobeps organisait pour la première fois son opération "Identification Ovni" à grand renfort de battage médiatique (11). Avec l'insuccès que l'on connaît.

Bizarrement, et contrairement à toutes les prédictions des socio-psychologues si chers à l'astronome liégeois André Lausberg (12), alors que la moitié francophone de notre pays était en effervescence, que nos équipes d'enquêteurs sillonnaient les routes et que les bureaux de gendarmerie comme ceux de la Sobeps en état d'alerte 24 h sur 24 étaient prêts à intervenir à la plus petite lumière suspecte, les ovnis eux avaient brusquement choisi de déserter le ciel. Dans l'étude qu'il a consacrée aux interactions possibles des médias sur le volume des observations, M. Bougard écrit :

"[Si] on note un volume d'appels téléphoniques particulièrement élevé entre le 15 et le 18 mars [,] ce pic correspond à la mise en place de notre week-end d'observation. Durant le même laps de temps, (...) on n'a enregistré que très peu de cas." (13)

De fait le tableau qui accompagne cette partie de son texte renseigne 3 observations le 17 (le fichier "Enquêtes faites ou à faire", constamment remis à jour, en totalise 5 aujourd'hui), 4 le 18 (7 dans le fichier "Enquêtes ...") et 1 le 19 (2 au fichier).

En voici les résumés :

Journée du 17 :

1/ Anderlecht (Bruxelles) - 00h30.
Une vietnamienne se trouvait dans son jardin lorsqu'elle aperçut à sa verticale un grand objet sombre sur lequel était dessiné un signe ressemblant à la lettre "Z". (Documentation personnelle - pas de détails et source peu sûre).

2/ Jumet (Namur) - env. 16 hrs.
Monsieur M.D. rapporte avoir observé une sphère avec une bande centrale comportant un grand nombre de petits points lumineux.
Identification probable : avion.

3/ Lodelinsart (Hainaut) - env. 21 hrs.
Mme N. a observé une boule blanche, de la taille apparente d'une balle de ping-pong tenue à bout de bras, qui passait lentement au-dessus des toits en direction de Charleroi. Ce témoin a relaté de nombreuses autres observations ces vingt dernières années. Réservé.

4/ Fanzel-Durbuy (Luxembourg)-21h30.
Monsieur M.W., enquêteur à la Sobeps, regagnait son domicile lorsqu'il a remarqué une forte étoile qui lui parut insolite. S'écartant de sa route, il prit position au lieu-dit Bois-Gérard, d'où la vue est bien dégagée. Observée aux jumelles 10 x 50, l'"étoile", qui venait dans sa direction, présentait des scintillements bleus, rouges, verts, avec des extensions latérales, et sa taille apparente dépassait celle de Vénus. Elle est devenue rouge-orange en passant à la verticale du témoin.
Identification probable : Avion.

5/ Boussu (Hainaut) - 21h45.
Quatre personnes, parmi lesquelles Monsieur F.H., regardaient la télévision lorsqu'ils ont aperçu une lumière pulsante qui passait au-dessus d'un terril et venait dans leur direction. Ils ont aussitôt éteint le téléviseur et sont sortis, munis de jumelles et d'un appareil photo.

Le phénomène se déplaçait horizontalement, sans bruit, à vitesse irrégulière, "comme si chaque flash lui donnait une poussée". Il y avait une traînée lumineuse blanche à l'arrière au moment du flash. Après une halte de quelques secondes au-dessus du terril, il a effectué une courbe vers l'Est et a disparu derrière une maison voisine.

Distance au plus près : 500 m. Renseignements météo : temps frais, pas de gelée; les témoins ne se souviennent ni de la position de la Lune (sans doute pas levée), ni de la présence des étoiles. Une photo noir et blanc a été réalisée; elle montre une grosse tache indistincte suivie d'une traînée.
Une observation antérieure pour ces témoins le 21.10.1989. (Ref. VAO 167-168 ; LDLN 303, 14).
Non identifié.

6/ Polleur (Liège) - env. 23 hrs.
Monsieur Michel H. rapporte avoir observé pendant 20' un objet ponctuel immobile en direction et un peu au-dessus du pont de l'autoroute E42. Il a fait de multiples autres observations à des dates diverses.
Identification : Sirius.

Journée du 18 :

7/ Saive (Liège) - 18.03.1990 - 02h30.
Rentrant chez lui en voiture, Monsieur L.S. pense avoir été poursuivi par une intense lumière blanche à partir du Restoroute de Barchon, alors qu'il suivait une petite route parallèle à l'autoroute E40.
Le moteur de sa voiture a eu des ratés mais tout est rentré dans l'ordre lorsque l'objet s'est éloigné. Une observation antérieure pour ce témoin à Berneau (Liège), le 29.11.1989.
Identification probable : avion.

8/ Romsée (Liège) - 03h00.
Monsieur A.S. rapporte avoir observé un objet hémisphérique gris foncé, à une distance de 5 km. D'une taille apparente égale à 1,5 fois celle du disque lunaire, il comportait de nombreuses lumières rouges, jaunes et blanches sur sa base, ainsi qu'une lumière claire, à reflets verts et non éblouissante sur sa partie avant. Pendant un moment, le témoin a détourné son attention "pour boire une tasse de café". Lorsqu'il a regagné son poste d'observation, le phénomène avait disparu.
Réservé.

9/ Chaudfontaine (Liège) - 04h00
Monsieur V.W. signale avoir observé un objet triangulaire sombre et silencieux qui se déplaçait lentement en direction de Liège à basse altitude.
Non enquêté.

10/ Beaufays (Liège) - 18h15
Se trouvant sur les hauteurs de cette banlieue proche de Liège, le physicien L. Brénig a observé à grande distance et pour une partie à la jumelle, un objet sombre de forme triangulaire qu'il n'a pu identifier. Sobeps et la presse.
Réservé.

11/ Stockay-St-Georges (Liège) - environ 20h50.
Alerté par mobilophone par le témoin précédent, notre enquêteur J.-L. Mommont, qui était équipé d'un appareil photo avec zoom et d'un film rapide, a observé un objet triangulaire qu'il a photographié. Le résultat ne montre malheureusement rien d'intéressant. (VAO 168, LDLN 303, 15). Sobeps et la presse.
Réservé.

12/ Florennes (Namur) - 21h10.
Le témoin est engagée volontaire et fait partie du personnel de la base. Etant en service, elle a observé une tache lumineuse ronde d'abord immobile comportant 3 lumières clignotantes et entendu un sifflement strident lorsque cet objet s'est mis en mouvement.
Non enquêté.

13/ Battice (Liège) - 21h45
Mme S.P. a observé des lumières rouges pulsantes accompagnées d'un faisceau qui balayait le sol. Elle a entendu un sifflement strident quand l'objet est passé au-dessus de son habitation.
Non enquêté.

Journée du 19 :

14/ Oupeye (Liège) - 21h00.
Mme L. a observé une succession de flashes lumineux qui lui parurent anormaux le long de la Meuse.
Non enquêté.

15/ Xhoris (Liège) - 22 h à 22h30.
Mme Y.B. est occupée à regarder la télévision, lorsqu'elle entend son fils aîné se plaindre de ne pouvoir s'endormir à cause d'une clarté insolite. Il fait clair comme en plein jour dans sa chambre. Elle écarte les tentures et aperçoit trois puissants faisceaux lumineux disposés en triangle avec un feu clignotant plus petit de couleur orange, distants d'environ 400 m et dirigés dans la direction de son habitation.

L'ensemble appartient à une structure sombre qui se déplace lentement de droite à gauche de son champ de vision, parcourant 400 m en 10 min. Puis l'objet s'immobilise et les témoins distinguent par-dessous des structures qui ressemblent à un échafaudage. Il s'en détache un cylindre d'aspect métallique qui se dirige verticalement vers eux, s'arrête à 200 mètres puis regagne l'objet principal.

Ce processus se reproduit peu de temps après. Prenant peur, le témoin et ses deux fils (11 et 6 ans) quittent leur domicile pour se rendre chez des parents, à 2 km de là. Tout a disparu lorsque Mme B. regagne son habitation vers 23h. Elle a fait une déposition à la gendarmerie (VAO 168).
Non identifié.

Hormis le dernier, des cas somme toute mineurs. Un seul, celui du 17 à 21 h 45 à Boussu, a eu lieu dans la même région que Feignies, côté belge, non loin de la frontière française; mais c'était plus d'une heure plus tôt et la description ne présente pas la moindre ressemblance proche ou lointaine avec l'incident relaté ci-dessus.

Franck Boitte.

Notes et commentaires

1 : F. Boitte, "Analyse des Rapports d'Enquête de la période 89-91", *Inforespace* n°84, p. 25

2 : Ainsi ce chercheur du CNRS auprès de l'Institut d'Astrophysique de l'Université de Liège : *"L'"ovni-type", tel que décrit par les nombreux témoignages, a une forme triangulaire, avec un phare blanc à chaque extrémité ainsi qu'un feu rouge clignotant en son centre. Il faut noter que la plupart des témoins n'ont pas remarqué la structure de l'objet lui-même, mais n'ont vu que les phares (...) Il a déjà été remarqué, à plusieurs reprises, que cette disposition de feux correspond à celle de l'avion-radar de l'OTAN connu sous le nom d'AWACS."* - P. Magain, "Ovni belges : quelques commentaires", p.3, avril 1994.

3 : Electricité de France. Il s'agit d'un organisme d'état.

4 : Cette supposition était rendue plausible par le fait que la résidence des témoins se trouvait privée d'électricité suite aux agissements de hooligans locaux qui avaient malmené la boîte de distribution électrique, un fait hélas fréquent. Mais l'éclairage public de la ville fonctionnait normalement.

5 : Il est exceptionnel en France que les câbles électriques soient enterrés.

6 : Pleine Lune le 11, dernier quartier le 19.

7 : Envergure : 25,56m ; longueur : 62,10m.

8 : La portée maximum de la lampe, vérifiée par l'enquêteur, est de 70m.

9 : Voiture économique mise au point par Renault et dont les études avaient lieu à la même époque pour contrer les importations de la Mazda 121 japonaise.

10 : Renseignement communiqué par l'EDF.

11 : *Vague d'Ovni sur la Belgique*, tome 1, pp. 166-167

12 : André Lausberg, invité par la journaliste Françoise Palange lors d'une intervention au JT de la RTBF le 23.10.91 à 13 h; il récidivera le 3 novembre suivant à 12 h au cours d'une émission "Controverses".

13 : M. Bougard, "Médias et phénomène ovni", *Inforespace* n°87, p.14.

Christophe Campiglia

Une interview par Franck Boitte

Introduction

Dans notre n° 87, j'avais résumé les différents chapitres de la thèse en sociologie pour l'obtention du diplôme de maîtrise de l'année académique 1991-1992 à l'université de Nantes de Chistophe Campiglia. Au cours d'une interview du 29 août 1993, il acceptait de répondre à différentes questions que je lui posais sur les conditions dans lesquelles s'était effectué ce travail et par delà sur la situation générale de l'ufologie française. Le simple fait de rapporter ses propos ne signifie pas que je les partage entièrement; j'ai réservé la partie "Commentaires" qui clôture cet entretien à l'exposé de mes propres vues. Quelques ajouts entre crochets se sont parfois avérés nécessaires à la bonne compréhension du texte.

Q1 : Je vous remercie d'accepter de répondre aux questions qui suivent. Tout d'abord, comment vous est venue l'idée de choisir le thème des ovnis comme sujet de thèse ?
CC : Après avoir terminé ma licence en 1992, j'ai décidé d'entreprendre une maîtrise. Les éléments qui ont orienté ma décision étaient les suivants : a) j'avais le choix du sujet, b) celui des ovnis m'intéressait depuis longtemps, c) j'avais lu plusieurs livres sur la question, d) elle n'avait pas encore été trop abordée en sociologie (du moins en France).

Q2 : Vous m'avez dit que vous aviez été deux à traîter ce sujet. Sous quel angle l'a-t-il été par votre condisciple ?
CC : Etant donné que nous nous sommes cotoyés pendant trois années d'études je considère Bernard Bruel comme un ami plutôt que comme un condisciple et ce n'est donc sans doute pas par hasard que nous avons traîté le même sujet. Le titre qu'il avait choisi pour son mémoire était : "Ovnis, la dimension du doute"; il s'est concentré sur les discours des deux grandes écoles qui s'opposent en ufologie, les rationalistes d'un côté et les ufologues de l'autre. Dans une première partie, il a retracé l' historique du phénomène et dans l'autre, analysé le contenu de ces discours; il a recueilli à cette fin aussi bien les avis d' ufologues que de scientifiques.

Q3 : Quelles difficultés particulières avez-vous rencontré dans la réalisation de votre travail ?
CC : La première et la plus importante s'est présentée lorsque j'ai soumis le sujet à mon tuteur de mémoire, qui, à l'époque, était directeur de l'UER de sociologie; après que je lui eu expliqué sous quel angle je comptais l'aborder, il a commencé par me dire qu'il trouvait l'idée très originale et m'a conseillé quelques recherches. Mais lorsque je suis retourné le voir à la rentrée universitaire, je me suis vite aperçu qu'il entendait me faire traîter la question uniquement sous l'angle de la croyance à l'irrationnel et de sa resurgence dans la société contemporaine, ce qui ne correspondait pas du tout à mes idées. Je crois finalement ne pas avoir réussi à le convaincre de réaliser ce mémoire tel qu'il a été rédigé avec comme conséquence que nos rapports se sont espacés. Entre autres choses, il aurait voulu que je change le titre de mon mémoire en "Ovnis, le retour de l'irrationnel", alors que mon hypothèse était que le phénomène OVNI correspond à quelque chose de réel et que ce qui m'intéressait avant tout était de chercher à savoir pourquoi les gens ne croyent pas aux ovnis, tandis que lui aurait aimé que je traîte la question "pourquoi les gens croyent aux ovnis"; donc, dès le départ, les données étaient faussées.
J'ai présenté cette thèse lors de la session de septembre, à un moment où mon directeur de thèse était accaparé par d'autres travaux, comme l'examen des diplômes d'études approfondies, la rentrée académique et la discussion des sujets de thèse, si bien que la mienne a été acceptée sans que je n'aie eu à la défendre.

Q4 : En dehors de l'appel à témoins que vous aviez fait passer dans *Ouest France*, comment s'est fait le choix de vos sources ?
CC : Le livre qui m'a le plus influencé et m'a donné l'idée du sujet est celui de Jean Pierre Petit *Enquête sur les Ovnis* (Albin Michel,1990); j'en ai surtout retenu l'idée que le public refuse le phénomène OVNI parce que ce dernier dépasse les connaissances scientifiques actuelles; lorsque j'ai soumis cette idée à mon directeur de mémoire, il m'a plutôt conseillé de chercher du côté de la propagation des rumeurs, ce qui n'était pas véritablement mon propos. J'ai découvert ensuite, un peu par hasard, le second ouvrage de Bertrand Méheust, *Soucoupes Volantes et folklore* (Mercure de France,1985) et les idées qu'il y développait m'ont parues intéressantes. Ensuite sont venus les grands auteurs classiques comme Vallée, etc.

Q5 : Aviez-vous, à ce moment là, rencontré ou correspondu avec des ufologues ?
CC : Non. Je n'en ai rencontré aucun pendant la réalisation de mon mémoire et ce n'est qu'après avoir terminé mes études que j'ai commencé à leur écrire ou qu'au contraire - comme c'est le cas pour vous - ce sont eux qui m'ont écrit.
Par contre, j'ai correspondu un certain temps avec Michel Rouzé qui dirige les "Cahiers de l'AFIS" (1).

Q6 : Vous considérez-vous comme un futur ufologue ou bien cette thèse était-elle pour vous un incident de parcours?
CC : Je me considère comme un ufologue débutant, tout en sachant très bien que cette activité ne me permettra pas d'en vivre.
Je vais continuer à m'intéresser de près à ce sujet car je pense que du point de vue sociologique, il y a un travail énorme à faire en Europe.
Par exemple si le rôle que joue le folklore est une piste possible pour expliquer le phénomène, elle est loin d'être la seule. Il y a notamment une étude à faire sous l'angle de la propagation de la rumeur, ou, pour reprendre cette idée de Petit, celui du rejet par la société à cause d'un fossé trop grand vis à vis des connaissances scientifiques actuelles.
Mon problème immédiat est l'entrée sous les drapeaux que j'aimerais faire soit sous forme de service civil, soit au SEPRA comme scientifique du contingent, ou même, étant donné que je n'ai

pas de véritable diplôme scientifique, comme objecteur de conscience.

Q7 : Ceci nous amène à l'examen des différentes suppositions qui ont été avancées pour expliquer le phénomène ovni, et que l'on peut rassembler en dix hypothèses :
1°) Il s'agit d'exagérations et de déformations d'événements principalement astronomiques ou autres mal perçus par des témoins incompétents et ensuite montées en épingle par des personnages qui ont un intérêt personnel, soit de faire valoir, soit pécunier, à entretenir le mystère;
2°) il s'agit d'un amalgame de différents phénomènes naturels rares et par conséquent mal compris; (ces deux points sont ceux que vous avez rassemblés dans votre thèse sous le nom d'hypothèse rationnelle),
3°) il s'agit d'expériences sociologiques qui s'organisent autour de diverses techniques d'hypnose et dont le mobile déclaré est de faire croire à l'existence de civilisations extraterrestres qui viennent nous visiter;
3°) il s'agit d'une conspiration qui vise à renverser la primauté accordée à la recherche scientifique basée sur la déduction logique et l'expérimentation;
5°) il s'agit de la trace de visiteurs extraterrestres qui utilisent des moyens de transport et des sources d'énergie dont nous n'avons actuellement aucune idée;
6°) il s'agit des agissements d'une super société secrète qui quelque part au cours de la révolution industrielle a découvert une source d'énergie peu coûteuse et dès lors la possibilité de profiter des biens de la terre sans avoir à les gagner par le travail et qui n'a aucun intérêt à partager ce secret;
7°) il s'agit des agissements d'habitants de la terre, originaires du futur ;
8°) il s'agit des agissements d'une civilisation disparue qui avait trouvé le moyen de se déplacer dans le futur;
9°) il s'agit des agissements des habitants d'un autre environnement proche de celui de la terre qui est habituellement invisible;
10°) un mélange de tout ce qui précède.
CC : Je pense que quatre seulement doivent être retenues : d'abord les deux premières, que j'appelle rationnelles, ou "rencontres rapprochées d'un soir avec la planète Vénus" ou encore phénomènes naturels rares qui seront expliqués d'ici cinq à dix ans. Vient ensuite l'hypothèse extraterrestre, qui est pour moi une certitude dans la mesure où il est impossible que parmi les milliers de témoignages récoltés, au moins certains d'entre eux ne relèvent pas de cette origine. En dernier, je mettrais les expériences sociologiques menées par divers gouvernements pour voir comment s'organisent et se forment les mécanismes de croyance.

Quand au reste ... l'idée d'une supersociété secrète fait penser à celles que propage J. Guieu dans ses romans de science-fiction; j'aime bien trouver ce genre d'hypothèse dans ce genre de roman, mais de là à croire qu'elle correspond à une réalité véritable...

L'hypothèse irrationnelle qui domine est celle de l'origine extraterrestre, même si elle est encore contestée par beaucoup de gens. Je pense d'ailleurs que le programme (Mégaséti) qui a été lancé par la NASA est en train de faire changer d'avis un grand nombre de personnes, étant donné qu'il a reçu l'aval de la communauté scientifique; le problème qui subsiste est que ces mêmes scientifiques n'acceptent pas l'idée que ces extraterrestres viennent jusqu'ici pour nous rencontrer (2).

Q8 : Les ufologues eux-mêmes admettent que 95 % des témoignages s'expliquent par des causes banales.
Partant de cette constatation, certains d'entre eux, j'ai nommé les socio-psychologues, considèrent que les probabilités sont très fortes pour que les 5 % restants puissent être expliqués aussi à condition d'y consacrer les ressources de compétences, de temps et d'argent nécessaires et que par conséquent on peut les ignorer, de la même manière que dans une série de mesures scientifiques, on considère comme accidentelles et on ne tient aucun compte de celles qui s'écartent d'un intervalle donné de la moyenne ou de la médiane des autres. Que pensez-vous de ce genre de raisonnement ?(3)
CC : Ce qui me frappe, c'est le nombre d' observations comptabilisées pendant ces quarante dernières années. Il ne me paraît pas concevable que parmi ces milliers de cas il n'y en ait pas une ou deux dizaines au moins qui soient réels; je pense par exemple à des dossiers comme celui de Trans en Provence, qui est une recontre rapprochée en plein jour associée à des traces et des effets sur les plantes qui ont pu être étudiées dans un délai raisonnable par du personnel scientifique qui a conclu à leur caractère inexplicable selon nos connaissances et technologie actuelles. Je ne vois pas ce qu'un supplément d'analyse ou d'étude de ce cas pourrait apporter de plus, et je suis persuadé qu'il existe à travers le monde d'autres cas comme celui-là (4).

Q9 : Un des éléments inattendus qu'a fait ressortir votre travail concerne l'accès à des rapports de gendarmerie datant du milieu des années 60. Vous avez adressé à cet effet deux courriers à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale en vue de pouvoir en prendre connaissance et avez chaque fois été éconduit par des réponses à en-tête du Ministre de la Défense de votre pays. Vous avez appris ultérieurement à la lecture de l'ouvrage de l'ufologue Jean Sider, *Ultra Top Secret, ces ovnis qui font peur* (Axis Mundi,1990), que la réglementation en la matière est définie par les lois n°78-753 du 17 juillet 1978 et 79-18 du 3 janvier 1979. La première établit que le délai général de communication des rapports est fixé à 30 (trente) années. Mais la seconde, par ses articles 6 et 7 étend cette durée à 60 (soixante) années *pour les documents qui mettent en cause la vie privée ou qui intéressent la sûreté de l'Etat ou la Défense nationale*. En attendant, les témoins ont toutes les chances, selon les statistiques dites d'espérance de vie des compagnie d'assurances, d'avoir passé l'arme à gauche, ce qui nous ramène à la case départ, c'est à dire au niveau des phénomènes de rumeur à laquelle avait voulu vous condamner votre directeur de thèse. Que pensez-vous de ces dispositions ? Vous paraîssent-elles acceptables ?
CC : Comme Jean Sider, j'ai commencé par croire que la gendarmerie refusait de me communiquer ces documents parce qu'elle voulait les garder secrets; je ne comprenais pas comment il se faisait qu'un simple journaliste comme J.C. Bourret avait lui réussi à y avoir accès, ni pourquoi on mettait dans le même panier la vie privée des gens et la Défense nationale. Je pense que le motif réel est le premier. Mais à présent, toute réflexion faite, et après avoir rencontré certains reponsables officiels de l'étude du phénomène en France dont on parlera plus loin, j'estime que ces lois sont justifiées.

Q10 : Il vous était conseillé, dans une des réponses à vos demandes, "de

prendre attache", pour reprendre les termes utilisés, avec le SEPRA. L'avez-vous fait ?
CC : Tout à fait. J'ai demandé et obtenu sans difficulté un entretien avec M. Vélasco, que j'ai recontré à Toulouse le 21 juin 1992. J'ai soulevé le point qui fait l'objet de la question précédente, et il m'a convaincu que les lois avaient été votées avant tout dans le but de préserver la tranquillité des témoins. Cette rencontre m'a aussi obligé à reviser mon opinion au sujet du SEPRA. Au moment de la rédaction de mon mémoire, je pensais qu'il s'agissait d'un organisme chargé d'étouffer les choses ou de démolir certaines affaires, alors que je me suis trouvé en face d'un service bien organisé et de quelqu'un qui m'a paru très compétent et très ouvert sur le sujet.

Q11 : Pouvez-vous nous donner d'autres détails ?
CC : Comme ils font partie du Centre National d'Etudes Spatiales, l'accès aux bâtiments est bien entendu assez strict. Cela se traduit par une prise de rendez-vous préalable, contrôle d'identité, inscription de l'heure d'entrée et de sortie, badge personnel, etc. Le SEPRA occupe deux bureaux parmi une cinquantaine d'autres; on y trouve une grande carte du ciel et une importante documentation. Deux personnes y travaillent, M. Vélasco et une secrétaire. Notre entretien a duré près de trois heures au cours desquelles il m'a remis une importante documentation, comportant notamment les notes techniques, et m'a expliqué comment le SEPRA travaille et avec quels moyens. C'est l'affaire de Trans en Provence qui, de l'avis de M. Vélasco, a nécessité une révision totale de l'attitude du gouvernement français sur la problématique des ovnis.

Q12 : Comment est-ce que les choses se passent ? Y-a-t-il une équipe d'enquêteurs ?
CC : Non, ils ne sont que deux et ils estiment que cela suffit. L'ancien système de transmission des rapports de gendarmerie est toujours d'application.

Q13 : Estimez-vous que le phénomène OVNI puisse jouer un rôle quelconque sur le plan politique ? Je pense par exemple aux nombreuses allusions plus ou moins explicites qui existent dans la littérature au sujet d'éventuelles prises de contacts qui auraient eu lieu en Allemagne aux débuts du nazisme.
CC : Si on examine ce qui s'est passé au cours de ces quarante dernières années, je ne vois pas le rapport direct qu'il pourrait y avoir entre ovnis et politique et pense qu'il faut mettre ce genre d'idée au rayon des rumeurs fantastiques, comme celles que propage par exemple J.Guieu, que j'apprécie et respecte par ailleurs en tant qu'auteur de science-fiction, selon lesquelles les "petits gris" dirigeraient en partie la politique américaine.

De même, certains ont défendu l'idée que l'on entretenait le mythe du phénomène OVNI pour détourner l'attention du public des problèmes réels de notre époque, comme le chômage; mais je pense que les hommes politiques disposent pour cela d'autres moyens, notamment dans le domaine du sport, comme le montre la complaisance avec laquelle on étale actuellement une certaine affaire de corruption dans le monde du foot-ball. Je crois toutefois que certains cas bien précis font l'objet de manipulations de la part des autorités, comme par exemple dans l'affaire de Cergy Pontoise, et rejoins à ce sujet ce qu'écrit J. Vallée dans un de ses derniers ouvrages.

Q14 : Vous m'avez dit être intéressé par la question des sectes; or, un des aspects dont personne n'a parlé jusqu'ici en rapport avec les événements qui ont accompagné la vague belge de 1989-91 concerne l'activité de diverses sectes, dont certaines jusque là inconnues, qui se sont dévoilées au cours de cette période. J'ai rassemblé plusieurs éléments d'enquête dans un dossier à ce sujet, et j'ai des preuves de l'apparition de quatre associations jusqu'alors inconnues de type secte exploitant la mythologie extraterrestre.
L'un des effets pervers de l'action des groupements ufologiques, même réputés sérieux, ne serait-il pas de jouer au profit de ces sectes, le plus souvent sans le savoir ou le vouloir, le rôle de rabatteurs ?
CC : A partir du moment où l'on se rend compte que les sectes recrutent tous azimuts là où elles le peuvent et à tout moment, il ne me semble pas que l'activité des groupements ufologiques puisse être mise en cause. Mais il est possible bien entendu que certains groupements ufologiques servent de couverture à des sectes; ainsi J. Guieu, dans un roman de science-fiction intitulé *Demain l'Apocalypse* cite le cas de l'ufologue Fernand Lagarde qui annonçait l'arrivée imminente de la fin du monde. D'autre part, de nombreux groupements ufologiques se limitent à l'examen d'une hypothèse unique, comme par exemple l'extraterrestre ou la sociopsychologique, sélectionnent soigneusement en conséquence leurs adhérents et collaborateurs selon ce critère, écartent ceux qui ne partagent pas leurs convictions et dès lors peuvent être à juste titre assimilées à des sectes.

Q15 : Nous avons discuté plus haut du caractère restrictif de la réglementation française en matière de communication de rapports de gendarmerie relativement à des observations de présumés ovnis. Contrastant à cela, en matière de sectes au contraire, il existe dans la plupart des pays un vide juridique total et cette situation ne semble pas prête à se modifier malgré l'agitation sporadique en ce sens de divers organismes de défense. Les religions traditionnelles ne font plus guère recette aujourd'hui en Occident, et l'on ne peut par ailleurs pas nier que les sectes servent de port d'attache, de lieu de rassemblement, ou si l'on veut, de dépotoir, à un grand nombre de personnes déboussolées pour toutes sortes de raisons et à ce titre déjà exclues de fait du tissu sociologique et qui, si on les laissait totalement livrées à elles-mêmes, constitueraient un danger social non négligeable, je pense notamment à la transmission de l'alcoolisme, de la toxicomanie ou du sida, ou encore être récupérées par d'autres mouvements qui veulent transformer la société à leur profit par le recours à la violence. Or les sectes mettent généralement en avant, tout au moins au niveau du "militant de base" et dans leurs déclarations aux médias, des principes d'obéissance et de soumission, de type religieux ou pseudo-religieux, ainsi qu'une morale et hygiène sexuelle très strictes.
Ne pensez-vous pas que le vide juridique dont je parlais tout à l'heure convient finalement à tout le monde, aux sectes comme aux nantis de la société par qui et pour qui les lois sont faites, et que telle pourrait être la raison pour laquelle dans ce domaine autrement brûlant que celui des ovnis, on ne légifère pas ?
CC : Ce genre de question est du même type que celle qui concerne le rôle politique éventuel que pourrait jouer un gouvernement dans la propagation - ou l'inverse - du phénomène

ovni. Je ne puis donc que donner la même réponse.

Q16 : Mais finalement, ne serait-il pas relativement facile pour un gouvernement de légiférer en déclarant qu'il accepte la présence sur son territoire des lieux de culte d'un certain nombre de religions ou associations reconnues et que tout ce qui s'en écarte est ipso facto hors la loi ?
CC : En ce qui concerne la France, je ne vois pas comment un gouvernement qui se déclare laïc, c'est à dire où il y a une séparation nette entre l'exercice du pouvoir politique et celui du pouvoir religieux, pourrait prendre des dispositions légales dans le sens que vous dites. Je n'avais jamais envisagé les choses sous cet aspect, mais de là à dire que le vide juridique dont vous parlez est volontaire ...

Q17 : Dans quel ordre de priorité croissante classeriez-vous les tâches suivantes dont devraient s'occuper les groupements ufologiques :
a) se regrouper dans une fédération européenne,
b) sensibiliser l'opinion publique,
c) se rapprocher des pouvoirs publics,
d) normaliser au niveau européen la présentation des rapports d'enquêtes,
e) organiser des cours de formation à l'observation du ciel pour leurs membres,
f) tenter des expériences de contact en collaboration avec des parapsychologues,
g) réaliser une station de détection fixe ou mobile,
h) créer des équipes locales d'observation.
CC : Ce qui me paraît le plus important serait d'organiser des cours de formation à l'observation du ciel; je mettrais en second non pas un regroupement formel des différentes associations en une fédération européenne, mais plutôt un accroissement des échanges entre groupes ou ufologues, surtout sur le plan des idées. Le milieu ufologique m'a paru très divisé. Normaliser la présentation des rapports d'enquête ? Je n'ai pas d'idées précises à ce sujet. Sensibiliser l'opinion publique... je crois que cela ne changera rien; les ovnis sont en définitive un sujet comme les autres qui, après une période de médiatisation très forte, retombe dans l'oubli. Réaliser une station de détection, oui, mais je ne pense pas que cela relève de la responsabilité des groupements ufologiques, mais bien de celle des scientifiques, des scientifiques français. Quand au rapprochement avec les pouvoirs publics, le problème ne se trouve pas du côté des ufologues, mais de celui des pouvoirs en question.

Q18 : Avez-vous abordé ces deux derniers sujets avec Vélasco ?
CC : Non, non, je ne pense pas. Par contre, l'organisation d'équipes d'observation, si j'ai bien lu le livre de la SOBEPS, c'est justement ce que vous avez tenté de faire au cours de la vague belge, non ?

Q19 : Quelle est votre opinion au sujet d'affaires telles que les enlèvements d'êtres humains, Majestic 12, les petits gris, les mutilations animales, les cercles dans les champs de blés ?
CC : J'aime trouver ces thèmes évoqués dans les romans de science-fiction de J. Guieu, comme dans *Demain l'Apocalypse,* mais je ne crois pas qu'une réalité se cache derrière. Par contre Jean Sider s'est livré à une étude sur le crash de Roswell (dans *Ultra Top Secret, ces ovnis qui font peur*) qui me paraît très intéressante. Pour ce qui concerne les cercles dans les champs de blés, je ne crois pas du tout à la soit-disant explication des "papys farceurs". C'est quelque chose qu'on a balancé pour calmer le jeu; une idée qui avait été avancée dans la revue *Lumières dans la Nuit* était qu'il pourrait s'agir d'essais militaires.

Q20 : Comment envisagez-vous l'évolution de l'ufologie en Europe au cours des dix prochaines années ?
CC : Deux scénarios me semblent possibles: ou bien l'ufologie va sombrer et avec les progrès scientifiques qui auront été faits, on en reparlera dans 10 ou 50 ans comme on le fait aujourd'hui des contes et légendes relatives aux fées et aux lutins, et l'on verra des folkloristes faire des études au sujet des terriens de la fin du XXe siècle qui croyaient aux extraterrestres; ou bien en va voir débarquer en Europe, puisque la question se limite à ce continent, les enlèvements d'êtres humains dans la même proportion qu'aujourd'hui aux Etats-Unis. Peut-être aussi que le programme Mégaséti apportera un résultat sensationnel d'ici un an ou deux; c'est une idée qui a déjà été évoquée précédemment, à savoir que l'armée américaine, dans le but de préparer l'opinion à admettre la réalité des ovnis, entreprendrait un program-me de divulgation progressive de cette réalité.

Commentaires

L'éventuelle banalité de certains des propos ci-dessus ne doit pas faire perdre de vue qu'ils sont exprimés par quelqu'un qui vient de terminer des études universitaires et qui grâce aux moyens d'information très diversifiés qui existent aujourd'hui s'est trouvé propulsé en quelques années dans la problématique ovni bien plus loin que ses prédécesseurs après dix années de pratique de l'ufologie.

J'ignore bien entendu si Christophe Campiglia poursuivra dans la direction qu'il semble avoir choisie aujourd'hui; il est encore très jeune et la vie qui s'ouvre devant lui encore longue; ce qui me paraît certain est qu'il en saura certainement sur ce sujet en 2024 bien plus que tous les ufologues actuellement en vie sur cette planète réunis. Le lecteur bien au courant du sujet aura relevé ici ou là quelques imprécisions ou raccourcis dans les réponses.

Par exemple, depuis la parution de l'ouvrage de Monnerie (*Et si les ovnis n'existaient pas?,* Les Humanoïdes Associés, 1977) ce n'est plus de deux mais bien de trois écoles qui s'affrontent qu'il faut parler, quand bien même la première souhaiterait bien faire sienne la seconde.

La seule critique sérieuse que l'on puisse à mon avis formuler au sujet de ce travail concerne le choix de certaines sources et témoignages. Je ne crois par exemple pas qu'il faille consacrer plus de dix secondes d'attention sérieuse à l'affaire Miguères ou à d'autres de la même eau, à moins de les considérer comme de simples divertissements. Mon adhésion générale aux thèses de l'ufologie dite classique ne m'oblige pas non plus à croire qu'une petite fille malade a été guérie d'un cancer à l'estomac par des extraterrestres au Brésil en 1957, ceci d'autant moins après avoir passé plus d'un mois dans ces régions et avoir pu y apprécier la qualité des "enquêtes" qui y sont faites.

Dans le même ordre d'idées, je pense qu'il n'y a aucun rapport entre le contenu d'un conte imaginaire, "L'oiseau de l'éternité", et l'observation présumée authentique d'un OVNI par un militaire en Algérie.

Ce qui soulève en définitive l'importante question de savoir de quelle ufologie on veut parler et à qui l'on en parle : l'ufologie grand public qui étale complaisamment ses charmes un peu mûrs aux kiosques des gares, celle sur laquelle s'accumule inexorablement la poussière dans des locaux comme ceux du SEPRA où l'on n'accède que muni d'un badge (qui peut parfois être seulement symbolique), ou enfin celle, définitivement répugnante, qui se cache qui sous le pseudonyme, qui sous l'anagramme, qui sous l'anonymat pur et simple, et circule sous le manteau sous forme de "Notes techniques confidentielles" ou de "Dénonciation du rôle des banquiers juifs dans la Trilatérale"? Et en pareilles circonstances, faut-il s'étonner si, vu l'absence de danger ou d'intérêt immédiats, les pouvoirs publics hésitent à paraître au grand jour dans pareille arène ?

Franck Boitte.

Notes et références

1) Association Française pour l'Information Scientifique, 14 rue de l'Ecole Polytechnique, F-75006, Paris; organe de l'Union Rationaliste.

2) A l'heure où se publient ces lignes, le programme Mégaséti a subi les coupes sombres du sénat américain et sera poursuivi d'une façon limitée grâce à des capitaux privés.

3) Selon une brochure du CNES intitulée "Le Gépan et l'étude du phénomène ovni" et datant du mois de février 1979, 354 rapports d'observation avaient été adressés au GEPAN par la Gendarmerie Nationale et expertisés par lui à la fin du 1er trimestre 1978. Leur répartition s'établissait comme suit :

Nbre de rapports pour lesquels :

identification certaine	14	4 %
" probable	131	37 %
informations insuffisantes	120	34 %
pas d'identification	89	25 %
Totaux	354	100 %

La répartition des 89 cas non-identifiés se fait de la manière suivante :

LN	38 cas	soit 42 %
DD	4 cas	4 %
RV	1 cas	1 %
RR1	17 cas	21 %
RR2	25 cas	28 %
RR3	4 cas	4 %
Totaux	89 cas	100 %

Et la répartition par indice de crédibilité des 89 cas non-identfiés est la suivante:

Crédibilité

Forte	20 cas	soit 23 %
Moyenne	60 cas	67 %
Faible	9 cas	10 %
Totaux	89 cas	100 %

4) L'affaire de Delphos, RR2, Kansas, USA, 2 novembre 1971 est un bon exemple; la seule explication qui fut jamais proposée figure au chapitre 28 de Klass, *Ufo Explained*, Random House, 1974; elle soutient en gros que la famille Johnson (des paysans endettés) toute entière aurait monté un canular dans le but d'encaisser en 1972 la prime de 5 000 $ qu'offrait à l'époque le National Enquirer pour "la meilleure histoire d'ovni de l'année" - en d'autres termes, elle insinue que les Johnson sont des filous. Les traces qui ont laissé perplexes un certain nombre de chimistes réputés, mais que Klass, qui n'est pas chimiste, explique en trois coups de cueiller au pot, seraient tout simplement dues à des résidus d'aliments qui auraient imprégné le sol autour d'un ancien abreuvoir destiné au bétail.

Klass fait appel au même type d'argumentation dans deux autres affaires aussi dérangeantes, celle de Soccoro (RR3 - Nouveau Mexique, USA, 24 avril 1964) qui est d'après lui un canular monté par le maire de la ville, banquier de la région et propriétaire du terrain où eut lieu l' "observation", avec la complicité du "témoin", le policier Zamora, par ailleurs membre de sa famille, pour promotionner le développement touristique de Soccoro, tandis qu'en 1979 *dans Extraterrestrial Encounter* un certain Chris Boyer parle lui (page 116) d'un objet militaire téléguidé à distance (que deviennent les deux petits personnages dans cette hypothèse ?); et Travis Walton (RR4 - Arizona, USA, 5 novembre 1975) : canular monté par Walton et ses comparses pour expliquer le retard pris à exécuter un contrat de déboisement et éviter d'avoir à payer de très fortes amendes.

En Europe, on peut cîter l'attérrissage de Valensole (RR3 - Var, France, 1er juillet 1965) dont serait responsable un hélicoptère américain décollé d'un porte-avion croisant en Méditérannée et venu "espionner" une station française de détection de satellites située à 2km. à vol d'oiseau en direction ESE des terres de Maurice Masse dont la direction avait été confiée à l'époque au Pr. Y. Rocard. Ces cas aujourd'hui un peu oubliés sont généralement passés sous silence par les sociopsychologues.

Bibliographie

- *Hitler sagte mir*, Herman Rauschning, EKF Verlag, München, 1938; en français, "Hitler m'a dit", éditions Coopération, Paris, 1939; en anglais, "Hitler speaks", Thornton Butterworth, 1939.
- *Une secte au coeur de la République*, Serge Faubert, Calmann Lévy, 1993.

On nous écrit

De M. Denys Breysse (France) nous recevions la lettre suivante datée du 13 mai 1994 :

"Monsieur Thomas,
La lecture de votre courrier publié dans le numéro 89 d' *Inforespace* a soulevé en moi un certain nombre de questions, telles que je ne peux rester sans éprouver le besoin d'en discuter avec vous.

N'étant que l'un des plus modestes contributeurs à cet ouvrage, je ne peux me permettre de m'exprimer au nom de M. Pinvidic mais je souhaite tout de même éclaircir quelques points qui me paraissent essentiels :

1. Tout d'abord un bref retour sur le vocable "nouveaux ufologues" (d'autres utilisent celui - ô combien humoristique! - de "faux sceptiques").
Tout laisse penser que ceux-ci sont groupés au sein d'une école, d'une chapelle, d'une paroisse, sous la férule de quelque(s) guide(s) ou gourou. Si l'on ne peut nier le rôle historique essentiel joué par le livre de Monnerie (*La Grande Peur Martienne*) ou les écrits de Méheust, ces ouvrages n'ont fait que contribuer à une certaine prise de conscience, et ne sont en aucun cas les "Bibles" de la secte.
N'est-il d'ailleurs pas remarquable que parmi les meneurs supposés, certains, et non des moindres (Scornaux, Pinvidic, Figuet) ayant commis naguère des ouvrages ufologiques "bien pensants", qu'ils n'ont jamais renié, même s'ils sont parfois gérés par le manque de recul qui les caractérisait. Remarquons par ailleurs qu'aucun ufologue français n'a accompli de travail aussi méritoire sur les données que Michel Figuet pour sa compilation des RR.
Faut-il ajouter que les opinions des "nouveaux ufologues" sont, aujourd'hui, aussi variées que les individus (Maugé, Scornaux, Rivera, Pinvidic, Lagrange, Meheust, Renard...) sont divers.

2. Mais alors, quel concept les regroupe ?
Seulement l'idée, que je partage totalement, que - que les stimuli originaux existent ou pas, et indépendamment de leur nature - le phénomène OVNI au sens où il existe aujourd'hui, c'est à dire "ensemble de témoignages, de récits et de preuves alléguées tendant à valider l'hypothèse de stimuli inexpliqués dans notre environnement proche", ne peut être séparé de son environnement.
Chacun sait bien ce que recouvre ce dernier terme: facteurs humains (psychologie de la perception,...) facteurs sociologiques, culturels, facteurs historiques, influence des médias (qui peut se placer à des niveaux multiples, comme l'analyse de la vague belge faite dans la revue le montre bien), ...
Je ne parlerai pas des facteurs psychologiques (le "P" de HSP) que les détracteurs des nouveaux ufologues utilisent comme un repoussoir en prétendant qu'il peut, selon eux, presque tout expliquer. Il est clair que cet environnement est extrêmement complexe et que seule une connaissance sérieuse de l'ensemble de ces facteurs peut permettre une approche sereine et objective des stimuli originaux.

3. Je crois que la seule prétention de l'ouvrage collectif que vous décriez tant est de montrer la multiplicité des regards -historique, sociologique, journalistique, ...- que requiert le travail ufologique. Ce n'est en aucun cas le vecteur d'une théorie explicative, réductrice, mais au contraire un ensemble d'éclairages qu'il convient à mon sens d'apporter pour tenter d'avancer.
Prenons pour exemple le cas des enlèvements. On peut adopter 3 positions vis à vis de ce dossier :

a) "je suis pro-HET, mais, là, vraiment, c'en est trop, les récits ne sont pas crédibles" = refus des RR4 (comme les ufologues ont refusé de considérer les cas de contact jusqu'à récemment).

b) "je suis pro-HET, RR4 = explication au premier degré de type Hopkins (génétique et tutti quanti)"... = no comment.

c) "OVNI" ? - les récits des RR4 existent. L'ufologue doit les considérer et pour cela s'aider (le problème est complexe) d'éclairages multiples.

Je demeure persuadé que seules ces dernières approches relèvent d'une démarche scientifique.

Je ne m'étendrai donc nullement sur le ton polémique de votre critique, puisqu'elle ne peut atteindre que des lecteurs convaincus de la pertinence de votre raisonnement. J'espère cependant que vous aurez compris que les "nouveaux ufologues" n'ont pas d'autres prétentions que d'utiliser leurs maigres compétences (l'informaticien en informatique, le sociologue en sociologie, le folkloriste en folklore,...) à l'étude d'un sujet dont ils savent, eux, qu'ils ne parviendront jamais à cerner toute la complexité. Cela ne diffère-t-il pas d'autres approches (du type HET au premier degré) pour lesquelles les hypothèses ad hoc sont postulées par le premier quidam venu et les "preuves" accumulées depuis près de 50 ans, sans avoir convaincu quiconque ?

Veuillez m'excuser d'avoir pris la parole au nom d'une "école" qui n'existe pas et que je ne peux donc représenter.
Sincèrement.

P.S. je ne suis ni historien, ni folkloriste... mais professeur d'université en Mécanique et habilité à diriger des Recherches."

Réponse de M. Thomas à M. Breysse

Monsieur Breysse,

La SOBEPS vient de me communiquer votre lettre que j'ai lue avec grand intérêt. Voici quelques mots à ce sujet.

1) Il n'était pas dans mes intentions de "démolir" l'ouvrage critiqué dans mon article. Relisez à ce propos ma conclusion où j'indique l'importance incontestable de l'apport HSP (Hypothèse Socio-Psychologique) dans la recherche ufologique.

2) J'ai utilisé les termes "nouveaux ufologues" et "chapelle", bien qu'il ne

s'agisse pas de cela comme vous me le faites bien remarquer, parce que c'est "dans l'air du temps", de la même manière que l'on pourrait regrouper les "nutsanboldistes" ou les "illuminés de la Grande Ourse". Il se trouve que mon style d'écriture est peut-être peu respectueux des susceptibilités des différents auteurs,... mais ce n'est qu'un style. L'ouvrage en question, malgré l'apport certain qu'il constitue, est-il respectueux de l'objectivité que tout lecteur est en droit d'attendre d'un support se présentant - lui - comme tel ? Il ne m'a pas fait cet effet. Lorsque je lis des histoires de contactés, c'est pareil. Lorsque je lis la prose des radicaux pro-HET, c'est pareil. Idem encore avec les négateurs universels.

3) Je ne suis ni pro ni anti tout ce que l'on voudra. L'HSP offre une vérité certaine concernant une part donnée du phénomène OVNI, à ce titre, je la retiens. L'HET, propose une vérité potentielle d'une part du phénomène OVNI, à ce titre, je ne l'évacue pas. Je n'ai qu'un mince mérite, c'est d'être capable de lire sur le sujet tout ce qui me tombe sous les yeux et si possible son contraire. Sur les OVNI, je n'ai rien à affirmer et tout à apprendre,... ce qui ne m'empêche pas de peser mes informations au poids qu'elles semblent peser. Si je me trompe - le cas est sans cesse envisageable - le temps qui passe se charge de rectifier les tirs, et c'est valable pour tous.

4) Je suis parfaitement d'accord avec vous lorsque vous m'expliquez "quel concept les regroupe". Vous précisez "que les stimulus originels existent ou pas, et indépendamment de leur nature,... le phénomène OVNI ne peut être séparé de son environnement". Nous sommes d'accord. Mais cela veut tout dire, et donc y compris l'éventuelle proposition d'une SV Spilbergienne made out of galaxy en balade dans notre atmosphère et repérée par quelques témoins abasourdis (Non ? Peut-être qu'un a priori très scientifique ne permet pas à certains ufologues d'inclure cette donnée dans leurs critères de réflexion - c'est ce qu'il me semble découvrir dans beaucoup de lectures - comme d'autres pro-vénusiens ne veulent pas entendre parler de martiens, c'est trop ridicule!). Trêve de plaisanterie, dans ce cas là, toutes les interprétations tenant compte de toutes les influences environnementales que vous voudrez bien décortiquer,... n'enlèveraient rien au fait (y ajouter, certes!). Je ne veux tout simplement pas mettre de côté cette éventualité (et d'autres) sous de fallacieux prétextes intellectuels certes plus confortables. Par contre, lorsqu'il s'agit de faire la lecture des informations réunies sur le phénomène OVNI, envisager, -aussi- l'HSP me semble une nécessité évidente mais non exclusive.

La quête du "stimulus originel, ou original ? ", une fois le très complexe environnement mieux assimilé grâce à une connaissance sérieuse de l'ensemble de ses facteurs (je reprends vos termes), n'est - j'ose l'espérer - pas un monopole que voudrait se réserver les tenants de l'HSP. Par exemple, le "stimulus original" pourrait être si original qu'il inhiberait la compréhension du contexte environnemental (le désormais classique "effet camouflage"). Ou encore le cas le plus élémentaire: la SV véhicule E.T., qui résumerait à un panel peu glorieux de petites "affaires terrestres" tout le bla-bla conceptuel dans lequel d'aucuns se plaisent à enliser le phénomène. Ou encore n'importe quoi d'accessible à l'imagination de ceux qui n'ont pas peur d'en avoir.

ARD

La première chaîne TV allemande et les OVNI

Fin septembre, le professeur Meessen fut sollicité par M. Rohde, journaliste à ARD pour une interview portant sur le phénomène OVNI et la vague belge. Ce document de 52 minutes devait présenter le phénomène et l'appréciation que quelques scientifiques allemands et belges pouvaient en avoir. L'objectif était de démontrer la réalité du problème par quelques témoignages de choix (commandants de bord de la Lufthansa et de la Swissair, gendarmes, etc.) et la nécessité d'une approche aussi rigoureuse et scientifique que possible. Des interviews furent faites de chercheurs de l'institut Max Planck (hélas! peu informés sur le sujet) et également de membres du Mufon CES (plus particu-

---

ufologique. Mais savez-vous que je suis parfaitement d'accord ? La seule chose que je n'ai pas appréciée dans cet ouvrage, d'où sans doute le ton de ma critique, est que je l'ai trouvé excessivement tendancieux alors qu'il se propose au contraire comme un modèle d'objectivité. S'il n'avait été qu'une collection d'opinions (les mêmes) basées sur des données objectives ou non (les mêmes),... je l'aurais apprécié entièrement. Chacun a le droit d'exprimer ses opinions. Je suis assez raisonnables pour accepter d'entendre (et d'ailleurs je les lis) les opinions de tous, même si parfois - et je ne dis pas cela pour l'HSP - je ne puis y souscrire. Ce qui me dérange, c'est l'utilisation d'un professionnalisme évident dans l'art de compiler et diffuser l'information propre à abuser le lecteur peu au fait de l'actualité du phénomène. La biblio de C. Maugé elle-même est tronquée de façon à correspondre plus efficacement à la doctrine poursuivie (voir ma critique précédente dans l'*Inforespace* n°88 et la réponse de C. Maugé dans l'*Inforespace* n°89). C'est peut-être de bonne guerre lorsqu'il s'agit de défendre ses points de vue, mais moins honorable lorsque l'on fait l'impasse sur une honnêteté intellectuelle que l'on prétend défendre.

6) L'exemple des RR4 (et suivantes) nous met d'accord. L'ufologue doit s'aider d'éclairages multiples. Mais pourquoi diable, lorsque je lis des ouvrages comme celui dont question ici, ai-je cette impression désagréable que, si effectivement de nouveaux éclairages sont jetés sur le phénomène, dans le même temps, certaines ampoules sont dévissées ? Et je n'ai pas perçu cette notion d'humilité qui vous fait dire que les nouveaux ufologues savent, eux, qu'ils ne parviendront jamais à cerner toute la complexité du phénomène...

Veuillez m'excuser d'avoir pris la parole au nom des libres penseurs du phénomène OVNI alors que je ne suis qu'un modeste curieux. En vous remerciant pour votre missive, bien à vous,

C. Thomas

lièrement le physicien Illobrand von Ludwiger, travaillant pour l'agence spatiale européenne et auteur du livre *Der Stand der UFO-Forschung* (L'état de la recherche sur les OVNI), édité aux éditions Zweitausendeins, l'éditeur même qui difusa la traduction allemande de VOB-1 et qui sortira bientôt VOB-2.

La vague belge fut présentée comme un événement exceptionnel tant par la qualité et la quantité des observations que par l'implication des autorités. Cette interview porta essentiellement sur une description des cas majeurs et sur la nécessité d'une approche scientifique. Soulignons le courage du réalisateur, M. Rohde, pour avoir abordé ce sujet délicat avec une sobriété et une objectivité remarquables.

Le document fut diffusé le lundi 24 octobre 1994, de 20h15 à 21h10 et connu un succès notable tant par l'audimat (plus de 7 millions de téléspectateurs) que par les réactions engendrées. En effet, dès le lendemain, parurent dans la presse, de nombreux articles prenant position pour ou contre cette émission; la chaîne étant parfois mise en cause.

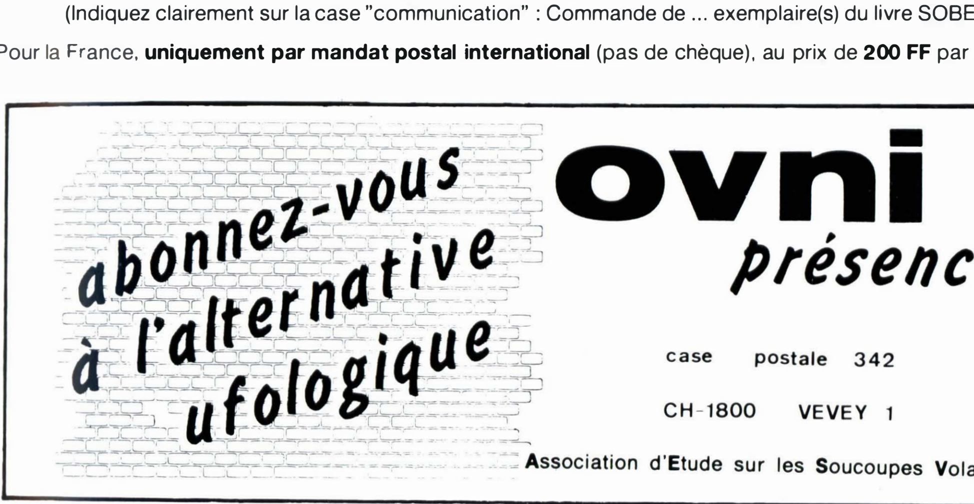
Ces articles, parfois acerbes, critiques vis-à-vis du réalisateur et du sujet, plaçaient le "débat" sur un plan plus émotionnel qu' analytique du dossier et des faits. Tout se passa, pour certains, comme si ce problème n'avait aucun droit de cité. La chaîne ARD, critiquée, hésita quelque peu mais décida finalement d'organiser un débat en direct, le jeudi 27 à 23h00 pendant 40 minutes. Celui-ci fut fort bien arbitré.

Les partisans étaient: M. Rohde (le réalisateur) M. von Ludwiger (physicien); les opposants étaient: M. Lehr (radioastronome à l'institut Max Planck) et un journaliste d'une émission de jeux télévisés à base scientifique. Ce dernier, particulièrement agressif, fit perdre beaucoup de temps en essayant d'assimiler le problème OVNI à l'ésotérisme, créant l'amalgame, sans jamais arriver au contenu descriptif des témoignages et à leur analyse. Manifestement, son intention était de saborder le sujet par des comparaisons inadéquates.

M. Lehr, par sa position sceptique et n'ayant pas examiné les témoignages, se contenta d'éluder les vraies questions. Face à leur position arbitraire ainsi que leur méconnaissance du dossier (relevant d'une attitude *a priori*), le physicien von Ludwiger resta remarquablement calme et avança une argumentation pesée et réfléchie, mais peut-être un peu timide. M. Rohde fut plus discret.

Un débat qui eu le mérite d'aborder un sujet qui soulève pas mal de passions à tel point que nous venons d'apprendre du réalisateur qu' ARD envisage la réalisation d'un deuxième documentaire (prévu pour le 23 novembre, en principe) qui, espérons-le, apportera une image encore plus fondée du phénomène chez nos voisins de la R.F.A.

L. Clerebaut.





La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS peuvent être accessibles à nos membres, mais uniquement le samedi, entre 14 h. et 18 h. Il vous sera alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation (livres et revues).

Pour mieux vous accueillir, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat. Pour tout renseignement à caractère administratif, veuillez former le **02/525.04.04** (mais uniquement les mercredi et samedi entre 10 h. et 18 h.). Vous pouvez également nous contacter par fax au 02/520.73.93.

Nous vous rappelons que le 02/524.28.48 est réservé aux témoignages et que la ligne est sur répondeur automatique 24 h. sur 24.

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Nous avons mis au point pour vous une collection de diapositives entièrement consacrées aux différents aspects du phénomène OVNI. Grâce à cette diathèque exceptionnelle, vous pourrez, si vous le désirez, monter votre propre exposé illustré d'une projection de documents qui captiveront vos amis.

Les 360 diapositives de la collection sont réparties en 30 séries de 12 documents mis sous cache et elles sont glissées dans une pochette plastique à laquelle est jointe une liste de commentaires concernant chaque diapositive. Demandez-nous la liste détaillée décrivant chaque série et les conditions particulièrement intéressantes qui vous sont proposées.Deux séries complémentaires de 12 diapositives chacune ont été consacrées à la vague belge : 750 FB pour les 24 dias (indissociables).

GUIDES DE L'ENQUETEUR ET DE L'OBSERVATEUR

Le **guide de l'enquêteur** est un aide-mémoire reprenant un éventail de 200 questions à aborder lors d'observations d'OVNI. On y explique également comment estimer une altitude ou des dimensions par la technique de la triangulation, comment s'occuper d'éventuelles traces, comment rédiger son rapport et affecter chaque cas d'indices de crédibilité et d'étrangeté.

Le **guide de l'observateur** traite des données astronomiques essentielles sur les étoiles et les planètes, les confusions possibles, les visibilités de la Lune et du Soleil, et permet une introduction solide aux notions d'astronomie nécessaires à tout ufologue.

Les deux documents sont complémentaires et peuvent être acquis **séparément** au prix de **250 FB** par exemplaire (60 FF chacun, ou 350 FB pour les membres étrangers). Les commandes sont à adresser à la SOBEPS et leur règlement se fait en respectant les modalités précisées en page 2 de couverture.